

9 ANS DE RÉCONCILIATION NATIONALE

15.000 TERRORISTES REPENTIS

Page 3



RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENU(S)

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2296 - Mercredi 1^{er} octobre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, JSK - JSA
MATCH AVANCÉ DE LA 6^e JOURNÉE



UN FAUTEUIL DE LEADER À PRÉSERVER POUR LES CANARIS

Page 17

LA GENDARMERIE NATIONALE RENFORCE
LES MESURES DE SÉCURITÉ

PLAN SPÉCIAL POUR LES JOURS DE L'AÏD EL-ADHA

Page 3



OPÉRATION D'ÉRADICATION
DE L'HABITAT PRÉCAIRE

1.070 FAMILLES RELOGÉES À BIRTOUTA ET AUX EUCALYPTUS



Page 4

60^e ANNIVERSAIRE DU
DÉCLENCHEMENT DE LA
RÉVOLUTION

L'ONEC PRÉPARE AUSSI SON 5^e CONGRÈS



Page 24

*600*3#

30^{DA} = Toute la journée

Pass internet Facebook/whatsapp 3G+

3G+ mobilis 3G+ www.3g.dz



1.000

ha de couvert végétal ravagés par les incendies depuis début juin à Blida.

2,25

mds Usd d'importation de matériaux de construction durant les huit premiers mois de 2014.

3.000

migrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année.

Une étude sur l'asthme en Afrique du Nord et au Moyen-Orient bientôt lancée par l'Algérie

L'Algérie lancera prochainement une étude sur l'évaluation du contrôle de l'asthme chez la population asthmatique adulte de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, a indiqué, lundi à Alger, le chef de service pneumologie au CHU de Beni Messous, le Pr Nouredine Zidouni. "Une enquête internationale sur l'asthme débutera prochainement dans onze pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en vue d'évaluer la progression de la maladie dans les pays cités", a précisé, à l'APS, le Pr Zidouni. L'étude descriptive sur la prise en charge de l'asthme touchera l'Algérie, Les Emirats arabes unis, le Koweït, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la



Tunisie, l'Irak, le Liban, la Jordanie et l'Iran. L'asthme est une maladie du système respiratoire touchant les voies aériennes inférieures et notamment les bronchioles. La maladie se manifeste par une gêne respiratoire, des crises d'es-

soufflement aiguës et de la toux. L'enquête sera menée par des médecins pluridisciplinaires à savoir des généralistes, des pneumologues et des allergologues, exerçant dans les structures publiques et privées, a ajouté le même spécialiste. Il a, par ailleurs, souligné que l'asthme est un réel problème de santé publique dans différents pays en raison de l'intensité de ses symptômes, de son impact sur l'économie et sur la qualité de vie.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre d'asthmatiques dans le monde avoisine les 300 millions, dont un million en Algérie.

La rentrée universitaire 2014-2015 se déroule normalement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a affirmé, lundi, que la rentrée universitaire 2014-2015 se déroulait "normalement" dans tous les établissements universitaires à travers le pays. Dans un entretien à l'APS, le ministre a souligné que la rentrée universitaire 2014-2015 — qui a débuté cette année plus tôt que les années précédentes (le 7 septembre) — se déroulait "normalement", ajoutant que toutes les conditions étaient réunies à cet effet notamment avec la reprise des services de restauration, d'hébergement et de transport depuis le 1^{er} septembre.

Le déroulement des examens de rattrapage à la fin de l'année écoulée et le recul du taux de transfert du fait que la plupart des nouveaux étudiants ont été orientés vers l'une des trois premières filières de leur choix, ont également aidé à débiter l'année universitaire dans les délais fixés, a-t-il souligné. Concernant les nouvelles structures du secteur, M.

Mebarki a précisé que le réseau des campus universitaires a connu au début de cette rentrée universitaire "une évolution notable" après l'ouverture de nouvelles structures telles que l'Ecole nationale supérieure polytechnique, l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie à Constantine et trois facultés de médecine à Ouargla, Laghouat et Bechar. La rentrée universitaire 2014-2015 a été, par ailleurs, marquée par l'élargissement de la carte des filières à inscription nationale ce qui porte à 41 le nombre des filières d'excellence, outre la réorganisation du secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya d'Alger par le transfert de quatre écoles supérieures nationales à Koléa (Tipasa).

Il s'agit de l'Ecole supérieure des études commerciales, l'Ecole supérieure de commerce, l'Ecole nationale supérieure des statistiques et de l'économie appliquée et l'Ecole supérieure du management outre le transfert des facultés des sciences médicales et de droit à leurs nouveaux sièges.

Kyste hydatique, 70 vétérinaires mobilisés à Tizi-Ouzou

L'Inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou a mobilisé, au titre de l'opération Aïd sans kyste hydatique, quelque 67 vétérinaires publics à l'effet d'assurer des "veillées sanitaires" en la circonstance. "Des permanences seront assurées par des vétérinaires, le jour de l'Aïd, au niveau des abattoirs pour le contrôle sanitaire des carcasses des moutons sacrifiés", a indiqué, à l'APS, le responsable de l'Inspection vétérinaire qui a invité les citoyens à se rapprocher de ces praticiens, dans les communes dépourvues d'abattoirs pour bénéficier de cette prestation gratuite en cas de doute d'atteinte de la bête par une maladie quelconque.

Kaddour Karim a recommandé, à cet égard, la nécessité de procéder à l'enfouissement ou l'incinération des parties de viande atteintes pour briser la chaîne de contamination, notamment par le parasite du kyste hydatique, "maladie dangereuse ne pouvant être guérie que par une opération chirurgicale", a-t-il averti. En plus de ces permanences fixes,

l'Inspection vétérinaire prévoit également des tournées sanitaires qui seront effectuées, le jour de l'Aïd, par des vétérinaires au niveau des lieux publics d'abattage de moutons par des citoyens, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya où cette pratique est courante. Par ailleurs, le dispositif de lutte et de prévention de la fièvre aphteuse étant toujours en vigueur, M. Kaddour a rappelé le "maintien de l'interdiction du déplacement des cheptels bovins à l'extérieur et à l'intérieur de la wilaya", précisant que les "seuls déplacements autorisés le sont vers l'abattoir et sur la base d'un certificat d'abattage délivré par un vétérinaire". Autrement dit, les habituelles "Timchret", consistant en le rituel de sacrifice de bœufs, ne pourront pas avoir lieu en plein air comme par le passé, notamment, dans les villages. Toutefois, les citoyens désirant observer ce rite collectif ont la possibilité, comme l'a expliqué M. Kaddour, de "procéder à des immolations au niveau des abattoirs, sous supervision d'un vétérinaire".

La mer d'Aral n'existe plus !

La mer d'Aral — du moins, une grande partie de la mer d'Aral — n'existe plus. Selon la Nasa, "pour la première fois dans l'histoire moderne, le bassin oriental de la Grande Aral s'est complètement asséché".

Les hommes cultivent les terres d'Asie centrale qui entourent la mer d'Aral depuis des siècles, et elle a traversé des cycles spectaculaires de déclin et d'expansion dans le passé. Mais elle n'a pas été aussi asséchée depuis très, très longtemps. Interrogé par la Nasa, Philip Micklin, géographe à la Western Michigan University, a estimé que "c'est probablement la première fois que ce bassin s'est complètement asséché depuis 600 ans, depuis l'assèchement survenu au Moyen-Âge, associé au détournement de l'Amou-Daria vers la mer Caspienne".

Au début du XXe siècle, la mer d'Aral était le quatrième plus grand lac du monde. Elle est en déclin depuis les années 60, quand un programme d'irrigation agricole des Soviétiques a détourné les deux plus grands fleuves de la région, l'Amou-Daria et le Syr-Daria, essentiellement pour irriguer des cultures de coton lucratives mais grandes consommatrices d'eau.

Depuis la fin de l'Union soviétique, les choses ont encore empiré. Selon un rapport du Programme pour l'environnement des Nations unies, plus de 60 millions de personnes vivent aujourd'hui dans la région de la mer d'Aral, quatre fois plus qu'en 1960. Dans le même temps, les afflux d'eau dans le lac ont dramatiquement diminué, un phénomène peut-être lié au changement climatique.

Corvée de toilettes un jour férié pour les fonctionnaires indiens

Le nouveau Premier ministre indien, Narendra Modi, a ordonné que certains fonctionnaires travaillent le 2 octobre (anniversaire de Gandhi), bien que ce soit un jour férié, afin de nettoyer les ministères, et notamment les toilettes. Narendra Modi compte honorer la mémoire du héros de l'indépendance en lançant, jeudi, une campagne appelée "Clean India", qui vise à résoudre dans les cinq ans à venir le problème posé par les sanitaires et les ordures. Nombre de villes indiennes, dont New Delhi et Bombay, sont dépassées par le problème des ordures ménagères, conséquence d'une croissance économique débridée mais aussi d'un développement urbain anarchique, de la surpopulation et d'un certain manque de civisme. Plusieurs responsables, dans les ministères à New Delhi, ont dit à Reuters avoir reçu pour consigne de travailler jeudi, bien que le jour soit férié, afin de participer au nettoyage de leurs locaux. "Nous achetons tous des balais. Nous allons même nettoyer les sanitaires", a déclaré un responsable au ministère de la Défense. "C'est notre boulot, maintenant..." Modi est le premier chef de gouvernement indien à faire de la propreté une de ses priorités. Son objectif est de permettre aux grandes villes de ne plus être encombrées d'ordures à l'horizon 2019.

D
I
X
I
T

Alain Juppé :

"Les déclarations de Bernadette Chirac ne me préoccupent pas du tout. Il y a bien longtemps que cette image appartient au passé. Est-ce que vous pensez que les Bordelais me trouvent trop froid? Il y a des stéréotypes qui durent dans la vie.

J'ai vu récemment Jacques Chirac, et ça a été un moment de grande convivialité. Il m'a confirmé son sentiment, à savoir que j'étais le meilleur d'entre nous.

En politique, on n'est jamais fini. Regardez-moi."

LA GENDARMERIE NATIONALE RENFORCE LES MESURES DE SÉCURITÉ

Plan spécial pour les jours de l'Aïd el-Adha

Un plan spécial de sécurité a été élaboré par la Gendarmerie nationale pour l'Aïd el-Adha. Ce plan concerne l'ensemble des zones urbaines et semi-urbaines du territoire national relevant de la compétence de ses services

PAR SADEK BELHOCINE

Entre en application 72 heures avant le jour de la célébration de la fête du sacrifice. C'est ce qu'a annoncé le colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de la communication au sein de cette institution lors de la présentation du bilan des neuf mois d'activité pour l'année 2014, faite par le colonel Abdelwahab Boumediène, commandant du groupement territorial de Médéa. Ce plan vise à assurer la sécurité et la quiétude au niveau des ensembles d'habitat, des lieux assurant un service public et du réseau des voies de communication et ce en prévision de la mobilité des citoyens attendue durant les jours de fêtes. Sont concernés par ce plan, les principales routes, les voies rapides, les autoroutes, les gares ferroviaires et routières. Ce plan prévoit également le renforcement des rondes pour assurer la sécurité de proximité et la fluidité de la circulation par une présence constante des éléments de la Gendarmerie nationale sur le terrain. Pour en revenir au bilan présenté, il ressort que les services de ce groupement ont traité dans le cadre de la Police judiciaire, 1.119 affaires et procédé à l'arrestation de 1.448 personnes. Il est à noter que la wilaya de Médéa se distingue pour le crime de droit commun. Ce sont des coups et blessures volontaires ou involontaires, qui survien-



Gendarmerie nationale

ent en période des labours-semaillages et de récoltes et ce en raison des différends qui apparaissent sur l'appartenance légitime des terres. Dans le crime organisé, il a été constaté une baisse du nombre des affaires traitées par les services du groupement de Médéa par rapport à la même période de l'année 2013 et ce grâce à la présence constante des gendarmes sur le terrain. Il a été mis derrière les barreaux 52 individus de nationalités diverses, dont 32 Maliens, 8 Nigériens, 5 Camerounais,

6 Béninois, 3 Ghanéens, 2 Ivoiriens, 1 Burkinabé et enfin 2 Marocains pour immigration clandestine. 4 personnes ont été arrêtées pour trafic de monnaie et une autre personne a été arrêtée pour contrebande. De nombreuses affaires, liées à la contrebande de cigarettes, d'alcool, des produits céréaliers et semences, des pyrotechniques, de vêtements, des articles électroménagers, ont été traitées durant cette période et les produits incriminés saisis. Pour atteinte à l'environnement, ce

sont 12 affaires qui ont été soumises aux gendarmes de Médéa. Elles concernent principalement le vol de sable et son transport sans autorisation. Une baisse du nombre d'affaires a été aussi enregistrée par rapport au nombre d'affaires au cours de la même période et du même genre pour cette année. Il a été enregistré pour les 9 mois de l'année 2013, 26 affaires. Le vol de cheptel a, lui aussi, connu une baisse dans la wilaya grâce aux dispositifs sécuritaires mis en place par la gendarmerie nationale. Néanmoins, la mise en sourdine, par les éleveurs, de certaines dispositions, a fait que ce phénomène perdure et pire, a favorisé la constitution d'associations de malfaiteurs. Il a été enregistré le vol de 817 ovins et 47 bovins. 314 moutons et 47 bovins ont été récupérés et remis à leurs propriétaires. En matière d'opérations coup-de-poing, il a été enregistré 39 sorties lesquelles ont permis de contrôler 87.987 personnes et 43.734 véhicules et déprocéder à l'arrestation de 129 individus. Dans le cadre de la sécurité routière, il ressort du bilan que 600 accidents routiers se sont produits sur le territoire de la wilaya de Médéa dont 60 décès, 520 blessés et 20 autres ayant causé uniquement des dégâts matériels. Il est à relever que ces accidents, pour plus de 90 % de cas, ont pour origine l'élément humain. **S. B.**

9 ANS DE RÉCONCILIATION NATIONALE

15.000 terroristes repentis

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Depuis 2005, la Charte de la réconciliation nationale a permis de réintégrer 15.000 terroristes à la vie civile. La loi a mis fin ainsi à un terrorisme exsangue en indemnisant la plupart des familles de terroristes. La charte pour la paix et la réconciliation nationale qui fête son neuvième anniversaire depuis son institution en 2005 a fait en sorte que les bénéficiaires des dispositions de cette loi soient tous indemnisés. Soit au total 11.220 familles parmi les familles de terroristes. Alors que ceux des victimes du terrorisme, on n'en parle pas. Comme à son accoutumée, Merouane Azzi, le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a exhibé les chiffres sous forme de bilan. L'Etat a selon lui, appliqué les mesures strictes contenues dans cette loi entre autres, le recouvrement des droits civiques des terroristes qui ne sont pas impliqués

dans les crimes et ceux qui ont déposé les armes successivement depuis 2006. L'une des dispositions, rappelons-le, exclut les terroristes ayant perpétré des crimes de sang qui ne bénéficient d'ailleurs d'aucun traitement de faveur, contrairement à ce qui a été répandu. La Réconciliation nationale qui a permis de faire baisser les actes terroristes et des attentats pendant des années a donné lieu à l'élargissement aux bénéficiaires en bénéficiant également d'indemnités pour ceux qui ayant une activité professionnelle. M. Azzi en a signifié la teneur dans sa conférence de presse en évoquant l'article 47 de la loi. Le président de la cellule d'assistance judiciaire a souligné que c'est le président Bouteflika qui reste le premier magistrat dans cette circonstance. « En 2008, il a pris la décision d'élargir les indemnités à l'ensemble des familles des terroristes indistinctement de leurs revenus. Il a également pris la décision d'intégrer les années de licenciement des travailleurs pour motif de terrorisme dans le calcul de la

retraite ». Toutefois, l'Etat est déterminé à poursuivre sa lutte antiterroriste aux groupes les plus récalcitrants. Rien qu'en 2013, 192 terroristes ont été abattus alors que le nombre de ceux qui ont été mis hors d'état de nuire depuis ces dernières années se chiffre en centaines. Si très peu de personnes impliquées dans les actes terroristes se rendent aux autorités, c'est que selon des sources, ces derniers ont peur des représailles sur leurs familles si elles décident de ne pas poursuivre leur activité criminelle. Mais aujourd'hui, les données sont inversées, le terrorisme dans sa phase paroxystique ne fait plus peur. Des poches de « terrorisme résiduel » continuent d'activer sans grande menace. Mais l'émergence d'un groupe plus violent et sanguinaire qui prétend faire allégeance à la nébuleuse de Daech n'est pas prêt de rendre les armes. C'est ce qui a poussé les autorités à redéployer l'arsenal sécuritaire et de surveiller les frontières afin de serrer l'étau autour de ces groupuscules. **F. A.**

ACCORDS D'UNE CONVENTION ET D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE

Le chef de l'État signe les décrets

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a signé cinq décrets présidentiels portant ratification de trois accords d'une convention et d'un mémorandum d'entente, indique mardi un communiqué de la présidence de la République. La signature de ces accords intervient conformément à l'article numéro 77-11 de la Constitution, précise le communiqué. Le président Bouteflika a ainsi ratifié l'accord de coopération économique

entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de Hongrie, signé à Alger le 6 mars 2012. Le chef de l'Etat a également ratifié l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République italienne pour la coordination des opérations de recherches et de sauvetage maritimes, signé à Alger le 14 novembre 2012. Il a aussi ratifié le Mémorandum d'Entente portant

sur la coopération technique, entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Colombie, signé à Alger le 28 octobre 2013. L'autre décret signé par le président de la République porte ratification de l'accord, sous forme d'échange de lettres, relatif à la suppression de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service, entre le gouvernement de la République algérienne

démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Colombie, signé à Alger le 28 octobre 2013. Il s'agit également de la convention portant sur la création d'un centre de multiplication de l'outarde houbara dans la wilaya d'El-Bayadh en Algérie entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat du Qatar, signée à Alger le 7 janvier 2013.

R. N.

RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUÉS

Signature d'une convention-cadre

Le programme se poursuivra en phase post-carcérale, par l'accompagnement et l'orientation des détenus afin de les encourager à exercer les métiers verts.

PAR RAYAN NASSIM

Les ministères de la Justice, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement ont signé, avant-hier, une convention-cadre de coopération en vue du développement d'un partenariat pour la réinsertion sociale des détenus au niveau des établissements pénitentiaires, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire.

"Le ministère de la Justice, en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement vont signer mardi une convention-cadre de coopération en vue du développement d'un partenariat pour la réinsertion sociale des détenus au niveau des établissements pénitentiaires conformément aux recommandations du comité interministériel de coordination des activités de rééducation et de réinsertion sociale des détenus", a précisé la même source. Cette convention a pour objet la mise en place de mécanismes efficaces pour la réinsertion sociale des détenus, a ajouté le communiqué. L'introduction de la dimension environnementale dans le processus de réintégration sociale se fait de façon "intégrée", par la mise en place de programmes de sensibilisation, de forma-

tion et d'éducation à l'environnement. La mise en place de ce programme se fera par la création d'un club vert au niveau de chaque établissement pénitentiaire à travers le territoire national. Dans une première phase, cette opération touchera les wilayas d'Alger, Tipasa, Annaba, Bouira, Chlef, Constantine, Biskra, Bordj Bou-Arréridj, Aïn-Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Laghouat et Ghardaïa. Les programmes de formation seront assurés par les institutions sous tutelle des deux départements ministériels, à savoir le Conservatoire national de formation à l'environnement (CNFE), l'Agence nationale des déchets (AND) et l'Office national chargé des activités éducatives et de la formation (ONAEF).

Les différentes activités et programmes de formation portent sur les thématiques suivantes : la collecte, le tri et le recyclage des déchets ménagers et assimilés, l'aménagement des espaces verts, l'économie et l'assainissement de l'eau. Ce programme se poursuivra en phase post-carcérale, par l'accompagnement et l'orientation des détenus afin de les encourager à exercer les métiers verts (création d'entreprises dans le domaine du recyclage et la valorisation des déchets). Un concours pour la désignation de l'établissement



Les détenus relaxés apporteront leur aide efficace à la protection de l'environnement.

pénitentiaire qui accordera le plus d'attention à la préservation de l'environnement, sera organisé sous le thème "Concours du meilleur établissement pénitentiaire écologique". Pour la mise en place et le suivi de ce programme, deux commissions seront installées. Une commission nationale et une commission de wilaya auront pour mission de coordonner et suivre

les activités relatives aux clubs verts, planifier et organiser les activités (manifestations, journées d'études...), orienter, contrôler et approuver les programmes destinés à la formation dans toutes les spécialités relatives à l'environnement.

R. N.

ENTRETIEN MOHAMED EL GHAZI-DÉLÉGATION DU FMI

La situation du secteur de l'emploi en Algérie décortiquée

PAR RIAD EL HADI

La situation du secteur de l'emploi en Algérie, notamment la maîtrise du chômage ont été au centre d'un entretien, lundi dernier à Alger, entre le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi et une délégation d'experts du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Zeine Ould Zeidane, conseiller à la direction du Moyen-Orient et de l'Asie centrale. L'entretien a porté sur "la situation du secteur de l'emploi en Algérie, notamment la maîtrise du chômage et des dispositifs de soutien à l'emploi, l'encouragement à la création de micro-entreprises, la politique

nationale de sécurité sociale et le code du travail", souligne un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'emploi, de lutte contre le chômage et les différents mécanismes et dispositifs publics de l'emploi, ajoute la même source. Les deux parties ont également abordé le programme de développement et de promotion du système national de sécurité sociale et les mesures en cours d'application pour améliorer la prestation de ces différents dispositifs et programmes pour une meilleure efficacité.

L'accent a, en outre, été mis sur "le développement considérable" des indicateurs d'emploi PLAN QUINQUENNAL 2015-2019

en Algérie, notamment la baisse progressive et constante du chômage, rapporte l'APS. Il a également été question de débattre des politiques et mesures à prendre pour améliorer la compétitivité de l'économie nationale, notamment en termes de législations du travail et de poursuite des efforts visant à réaliser davantage de synergie entre la formation, l'enseignement et les exigences du marché de l'emploi. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'économie algérienne réalisée par le FMI, en vertu de l'article 4 de son statut, dans le cadre des consultations annuelles.

R. E.

300 milliards DA consacrés au secteur de l'agriculture

Une enveloppe de 300 milliards DA par an, soit 100 milliards de plus que par le passé, sera consacrée à l'agriculture au titre du plan quinquennal 2015-2019, a annoncé, lundi à Aïn-Defla, le ministre du secteur, Abdelwahab Nouri. M. Nouri, qui s'exprimait dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole abritée officiellement, cette année, par la wilaya d'Aïn-Defla, a indiqué que "l'importance de cette enveloppe dénote de l'intérêt accordé au secteur de l'agricul-

ture". "L'importance de cette enveloppe dénote également de la volonté des pouvoirs publics à œuvrer pour la sécurité alimentaire du pays", a ajouté M. Nouri. Le ministre a, à cet égard, mis l'accent sur le fait "qu'il ne peut y avoir de réussite dans le domaine de l'agriculture sans un vaste recours à la mécanisation des moyens utilisés ainsi qu'aux fertilisants". L'assurance agricole constitue une autre condition de la réussite du secteur de l'agriculture, a souligné le ministre, qualifiant le peu de recours à ce volet de la part de nombre d'agriculteurs de

comportement "irresponsable". Evoquant la santé animale, le ministre a rendu hommage aux vétérinaires pour la mobilisation et le surpassement dont ils ont fait preuve au lendemain de l'apparition des premiers cas de fièvre aphteuse. À la fin de la cérémonie relative à la journée nationale de vulgarisation agricole, des présents ont été offerts aux agriculteurs de la wilaya d'Aïn Defla qui se sont distingués par leurs résultats dans le domaine de la production.

R. E.

CONFÉRENCE NATIONALE DES CADRES DE LA JEUNESSE

Appel à associer les jeunes à l'élaboration de programmes adaptés

Les participants à la conférence nationale des cadres de la jeunesse, tenue dimanche et lundi à Alger, ont affirmé la nécessité d'associer les jeunes, les collectivités locales et le mouvement associatif à l'élaboration de programmes qui répondent aux préoccupations des jeunes. Parmi les principales recommandations issues des cinq ateliers organisés dans le cadre de la conférence, l'association des jeunes, du mouvement associatif ainsi que des collectivités locales à toutes les étapes de préparation des programmes visant à prendre en charge les préoccupations de cette frange de la société. Les participants ont préconisé la modernisation des établissements de jeunes et leur adap-

tation aux défis du siècle, en offrant des incitations financières aux cadres activant sur le terrain. Ils ont également appelé à la création d'un fichier pédagogique, d'un statut pour tout établissement de jeunes, en assurant l'encadrement approprié et l'autonomie financière, à l'instar des établissements éducatifs et de formation et en offrant de plus larges prérogatives aux directeurs de ces établissements pour assurer une meilleure gestion. Les participants ont, en outre, proposé l'introduction de nouvelles spécialités dans le système de formation supérieure au profit des cadres des établissements de jeunes, et l'adaptation des programmes de formation aux exigences des jeunes. Un appel

a été lancé pour relancer le partenariat avec le mouvement associatif, eu égard à son rôle efficace dans la structuration et l'animation des jeunes, à travers la signature de conventions-cadres pour l'organisation d'activités au niveau des établissements de jeunes. Par ailleurs, les participants ont appelé à accélérer la promulgation de textes d'application pour la mise en œuvre effective du décret exécutif portant transformation des centres d'information et d'animation des jeunes en offices des établissements de jeunes.

R. E.

OPÉRATION D'ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE 1.070 familles relogées à Birtouta et aux Eucalyptus

Au moins 1.070 familles seront relogées mardi à Alger dans les communes de Birtouta et des Eucalyptus à l'occasion de la 11^e opération de recasement des familles issues des habitations précaires d'Alger, a annoncé, lundi, le wali d'Alger. Les 1.070 familles bénéficieront de logements sociaux dans 3 nouvelles cités : El-Dalia, les 400 logements des Eucalyptus et les 2.160 logements de Sidi M'hamed, à Birtouta, a précisé M. Zoukh lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de travail dans plusieurs communes de la wilaya. Il n'a, toutefois, pas précisé les sites précaires concernés par cette opération. "La 11^e opération de relogement aura lieu mardi (hier). Elle touchera 1.070 familles selon la dernière mise au point des préparatifs faite dimanche à 21h. Ce nombre pourrait être revu à la hausse et le chiffre définitif sera communiqué mardi", a-t-il souligné. Interrogé, par ailleurs sur le relogement des occupants du bidonville Erramli de Gué-de-Constantine, qui avaient bloqué la circulation des trains dans la banlieue ouest durant le week-end dernier, M. Zoukh s'est voulu rassurant. "Une délégation composée de 15 membres représentant le bidonville a été reçue dimanche au siège de la wilaya. Nous les avons assurés qu'un projet de logements spécialement dédié à Erramli est en cours de réalisation pour le recasement de toutes les familles", a-t-il dit, précisant qu'Erramli compte 4.200 familles.

PUBLICATION DE "FATAL JOURNEYS" DE L'OIM

"En 2014 plus de 3.000 migrants ont péri en Méditerranée"

Depuis l'année 2000, plus de 22.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée, parmi les - au moins - 40.000 qui sont décédés dans le monde en tentant d'entrer en Europe, aux Etats-Unis, en Australie ou dans d'autres pays.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'OIM vient de publier *Fatal Journeys : Tracking Lives Lost During Migration*, l'inventaire le plus complet du monde à ce jour sur le nombre de migrants qui ont trouvé la mort à travers les frontières terrestres et maritimes. Faisant état de plus de 40.000 victimes depuis l'année 2000, l'OIM appelle les gouvernements du monde entier à lutter contre ce qu'elle décrit comme "une épidémie de crime et de victimisation. Notre message est clair : des migrants meurent et leur mort peut être évitée", a déclaré William Lacy Swing, directeur général de l'OIM, avant d'ajouter "il est temps de faire plus que compter le nombre de victimes. Il est temps d'appeler le monde entier à arrêter cette violence à l'encontre de migrants désespérés." La recherche en amont de *Fatal Journeys*, qui comprend plus de 200 pages, a débuté avec la tragédie d'octobre 2013 lorsque plus de 400 migrants ont trouvé la mort dans deux naufrages près de l'île italienne de Lampedusa. L'étude, réalisée dans le cadre du Missing Migrants Project de l'OIM, indique que l'Europe est la destination la plus dangereuse du monde pour la migration "irrégulière", ayant coûté la vie à plus de 22.000 migrants depuis 2000, principalement par des itinéraires périlleux à travers la mer méditerranée. En plus de compter les victimes, le Missing Migrants Project s'inscrit dans un effort plus large visant à utiliser les réseaux sociaux pour faire participer les communautés du monde entier.



La mort au bout du voyage vers... l'espoir.

2014, une année meurtrière !

"Plus de 3.000 migrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année en cours, un record et soit plus du double que lors du pic de 2011", a déploré lundi l'Organisation internationale pour les migrations. "2014 est l'année la plus meurtrière", loin devant le pic de 2011, lorsque 1.500 décès avaient été enregistrés (en prenant les neuf premiers mois de l'année). L'OIM a enregistré la mort de 4.077 migrants irréguliers dans le monde, dont les trois quarts - 3.072 - en Méditerranée.

La "majorité des migrants, originaires d'Afrique et du Moyen-Orient, sont décédés aux portes de l'Europe par noyade, asphyxie, faim ou froid, selon les statistiques publiées par l'OIM". Depuis l'an 2000, plus de 22.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée, parmi les - au moins - 40.000 qui sont décédés dans le monde en tentant d'entrer en Europe, aux Etats-Unis, en Australie ou dans d'autres pays. Cela "reflète probablement une augmentation spectaculaire du nombre de migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. Plus de 112.000 migrants en situation irrégulière ont été détectés par les autorités italiennes au cours des huit premiers mois de 2014, près de trois fois plus que dans l'ensemble de l'année 2013", considère l'OIM. Les plus nom-

breux à être arrivés en Italie cette année sont les Syriens, et les Erythréens. En plus de compter les victimes, le Missing Migrants Project s'inscrit dans un effort plus large visant à utiliser les réseaux sociaux pour faire participer les communautés du monde entier. Après le tragique naufrage à Malte ce mois-ci, les bureaux de l'OIM à travers le monde ont reçu des appels et des e-mails de familles de migrants dans toute l'Europe et au Moyen-Orient, à la recherche de nouvelles de leurs proches disparus, dont bon nombre sont certainement décédés. Pour aller de l'avant, le Missing Migrants Project fait entendre sa voix dissuasive pour empêcher les futures victimes d'entreprendre ces dangereux périple. "Les gens recherchent déjà des informations sur les migrants disparus sur Facebook. Nous savons également que des personnes sont victimes de traite dans le monde entier par le biais de Facebook et d'autres réseaux sociaux", déclare Leonard Doyle, porte-parole de l'OIM. "Nous souhaitons faire de Missing Migrants un puissant outil pour mettre les futurs migrants en garde contre ces périple à haut risque, non pas par le biais d'affiches et de spots radios, mais grâce au moyen le plus persuasif : la voix des survivants et des proches de migrants disparus", ajoute-t-il. Le nombre réel de victimes est certainement beaucoup plus élevé. *Fatal Journeys*

utilise des données statistiques recueillies par les gouvernements et d'autres institutions, mais la collecte de données sur les décès de migrants n'a jamais été une priorité pour la plupart des gouvernements du monde.

"Alors que de grosses sommes d'argent sont consacrées à la collecte de données sur la migration et les contrôles aux frontières, très peu d'organismes recueillent et publient des données sur les décès de migrants", déclare Franck Laczko, responsable de la recherche à l'OIM. De nombreux décès se produisent dans des régions isolées et ne sont jamais répertoriés. Aucune organisation au niveau mondial n'est actuellement chargée de comptabiliser le nombre de décès de manière systématique. D'après Franck Laczko, les données ont tendance à être dispersées par un large éventail d'organisations chargées de répertorier les décès. Certains experts pensent que pour chaque corps découvert, au moins deux ne sont jamais retrouvés.

La sonnette d'alarme tirée...

L'OIM pense que la publication *Fatal Journeys* apportera une certaine clarté à ce que beaucoup considèrent comme une épidémie croissante de criminalité contre les migrants. Elle représente une première étape vers un aperçu plus précis de ce qui arrive aux victimes et se veut être un signal d'alarme pour les gouvernements. "Le paradoxe est qu'à une époque où une personne sur sept dans le monde est un migrant, nous sommes très loin de réponses très sévères au phénomène de migration dans le monde développé", déclare le directeur général Swing. "Les opportunités limitées de migration sûre et légale poussent les migrants potentiels dans les mailles des filets de passeurs, alimentant un commerce peu scrupuleux qui menace la vie de personnes désespérées. Nous devons mettre fin à ce cycle. Les migrants sans papiers ne sont pas des criminels. Ils sont des êtres humains qui ont besoin de protection et d'assistance, et qui méritent le respect", ajoute-t-il. **K. H.**

ILS RÉCLAMENT L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE SCOLARITÉ

Des lycéens de Boumerdès en colère

PAR TAHAR OUNAS

Après une vingtaine de jours de l'ouverture de l'année scolaire, les problèmes commencent à surgir dans plusieurs localités de la wilaya de Boumerdès rendant ainsi la scolarité des élèves difficile. Depuis avant-hier, les élèves du lycée de Baghlia, une cinquantaine de km à l'est du chef-lieu de la wilaya, ont lancé un mouvement de grève illimité pour protester contre les emplois de temps chargés. Selon des parents d'élèves, leurs enfants ne vont pas assimiler normalement les cours dans de telles conditions. Pour exprimer leur colère, les élèves de cet éta-

blissement secondaire sont passés à l'action et fermé le lycée. Ils ont menacé d'inscrire leur action dans la durée.

Selon un parent d'élève contacté par nos soins, « l'administration a programmé des cours essentiels durant l'après-midi alors que les matières essentielles doivent être enseignées la matinée ».

La colère ne s'est pas limitée aux lycéens de Baghlia puisqu'elle s'est propagée dans d'autres localités notamment à Zemmouri où les lycéens de Tala Maali sont en colère depuis le début de la rentrée scolaire contre la situation chaotique de leur établissement

construit en préfabriqué. Les classes en préfabriqué ont fait leur temps et les chalets n'ont été réalisés que provisoirement mais au niveau de cette localité ainsi que dans d'autres c'est le provisoire qui dure surtout lorsqu'on sait que pas moins d'une cinquantaine d'établissements scolaires, tout paliers confondus, ont été construits en préfabriqué. En sus de cela, la colère risque de se propager en raison d'une multitude de problèmes liés à la restauration des écoliers et au manque d'enseignants dans plusieurs matières.

T. O.

OUVERTURE D'ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES PRIVÉS

Le 1^{er} cahier de charges retiré depuis déjà un mois

le ministère de l'Enseignement supérieur ne voit aucun inconvénient à l'ouverture d'instituts privés, à condition qu'une telle entreprise soit conforme au cahier de charges arrêté à cet effet.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le premier cahier de charges pour l'ouverture d'établissements universitaires privés a été retiré depuis un mois, a indiqué lundi le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, qui a démenti tous les propos qui circulent sur le rejet par le ministère, des demandes déposées à cet effet.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Mebarki a affirmé que le ministère "n'a reçu à ce jour aucune demande pour la création d'un établissement privé" dans le cadre de l'ouverture du secteur aux privés, soulignant que "le premier cahier de charges a été retiré depuis un mois seulement". Un travail est en cours actuellement pour achever le dispositif d'encadrement de ce genre d'initiative à travers la création d'une commission qui sera chargée d'étudier et d'ouvrir les dossiers qui seront présentés à la tutelle, a indiqué le ministre.



Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ce dossier a été l'une des préoccupations posées par le patronat au cours de la dernière tripartite, a souligné le ministre qui a affirmé que le ministère de l'Enseignement supérieur "ne voit aucun inconvénient à l'ouverture d'instituts privés, à condition qu'une telle entreprise soit conforme au cahier de charges arrêté à cet effet".

Le ministre a tenu à souligner que les établissements privés qui se prétendent des établissements de formation supérieure, ne sont pas agréés pour ce

mode de formation, "ce qui signifie que leurs diplômes ne sont pas reconnus par l'Etat".

Pour plus de détails, M. Mebarki a indiqué que plusieurs établissements privés prétendant offrir une formation supérieure ont reçu l'agrément du ministère de la Formation professionnelle, selon un cahier de charges qui définit leurs champs d'action qui n'a rien à voir avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce sont des établissements "hors la loi", a-t-il martelé.

Pour remédier à cette situation, le ministère de l'Enseignement supérieur effectue des contacts avec le ministère de la Formation professionnelle afin de mener des campagnes d'inspection au niveau des instituts concernés rapporte l'APS.

Concernant certains instituts étrangers qui décernent des diplômes non reconnus par le ministère, M. Mebarki a souligné l'importance de ce dossier pour son secteur, au regard de sa relation directe avec la crédibilité de l'université algérienne. Dans ce cadre, le ministre a souligné "le souci de la tutelle de protéger la nomenclature des diplômes nationaux notamment avec la prolifération d'établissements d'enseignement supérieur dont le seul souci est de s'enrichir en offrant des formations à distance sanctionnées par des diplômes qui ne prennent pas en considération les exigences académiques ainsi que d'autres formations non résidentielles dispensées par des universités étrangères en dehors de leurs pays d'origine". Dans ce contexte, le ministre a rappelé que les diplômes décernés par les établissements universitaires étrangers qui ne répondent pas aux critères pédagogiques et scientifiques définis par la tutelle "ne sont ni reconnus ni homologués".

L. B.

GÉNÉRALISATION DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Une opération qui fait son chemin

L'opération de généralisation de la signature électronique, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice, avance progressivement, a affirmé le sous-directeur de la prospective au ministère de la Justice, Abdelkrim Djadi. M. Djadi a indiqué en marge d'une journée de formation sur la signature électronique au niveau de la cour d'Alger au profit des magistrats et des fonctionnaires des wilayas d'Alger et de Tipaza que "l'opération avance progressivement" ajoutant que le secteur "maîtrise cette technique et dispose de compétences nationales". Les parties compétentes au ministère ont entamé une première phase qui est la personnalisation des puces pour les magistrats et les greffiers. La signature électronique appliquée au niveau de quatre cours de justice pilotes à l'instar d'Alger et de Ouargla concerne le certificat de nationalité et le casier judiciaire en attendant de l'élargir à d'autres documents et titres. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait rappelé-t-on inauguré le 13 septembre le centre national de personnalisation de la signature électronique. La formation à distance suivie par des magistrats et des fonctionnaires d'autres wilayas dont Tlemcen, Ouargla, Tébessa et Sétif a porté notamment sur la présentation générale de l'opération, l'aspect technique et les spécificités de la signature électronique. La signature électronique vise à faciliter l'action judiciaire, à éviter au citoyen le déplacement pour l'obtention de documents juridiques et administratifs et améliorer le service public, a affirmé M. Djadi.

R. N.

NORMES ET MANAGEMENT-QUALITÉ DANS LE DOMAINE HOSPITALIER

Un colloque pour en débattre

PAR RAYAN NASSIM

Un colloque sur les normes et le management-qualité dans le domaine hospitalier devait se tenir hier à Alger en présence d'experts d'organismes algériens et français, indique l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (AREES) dans un communiqué. La rencontre constitue une occasion d'"implanter la culture de l'efficacité de la gestion, du management qualité dans les structures hospitalières et de de mettre en contact des organismes algériens et français en vue de promouvoir les échanges d'expériences".

Elle a pour objectif d'assurer l'"amélioration

de la qualité et de la sécurité des soins, de l'accueil de la fonctionnalité d'un hôpital" rapporte l'APS. Pour atteindre cet objectif, les établissements de santé et privés "doivent faire l'objet d'une procédure externe d'évaluation dénommée certification", indique le communiqué, qui précise que cette procédure vise à apporter une appréciation indépendante sur la qualité à atteindre.

A cet effet, l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé a inscrit, dans son plan d'action à court et moyen terme, la mise en place d'un organisme d'accréditation des hôpitaux, placé sous tutelle du ministère de la Santé.

L'organisme d'accréditation des hôpitaux "vise à assurer que les conditions de sécurité et de qualité des soins soient réunies". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du protocole signé en février dernier entre l'AREES, relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et la mission économique française (UBIFRANCE). La journée sera couronnée par des recommandations "pouvant être mises en place de manière progressive et allant dans le sens de la recherche constante de l'amélioration de la prise en charge des patients", indique l'AREES.

R. N.

COMPLEXE ZOOTECHNIQUE DE BÉJAÏA

Opération de vente de moutons pour l'Aïd

Le complexe zootechnique et d'élevage de Souk-el-Tenine (20 km à l'est de Béjaïa), bien que spécialisé dans la filière bovine, a lancé une opération d'envoie de vente de moutons de l'Aïd afin de satisfaire la demande locale. "Plus de 600 moutons ont déjà été écoulés. Et nous avons une offre sans limite", a soutenu, Mme Boughani, cadre au sein de cet établissement, rassurée par la multiplication des fournisseurs, recrutés, pour l'essentiel, dans les régions steppiques de l'est et du sud du pays, notamment M'sila et Djelfa. Ces acquisitions massives et leur rétrocession à des "prix étudiés, variant entre 30.000 et 55.000 dinars, assortie d'une option d'enlèvement ouverte jusqu'au jour

de l'Aïd, ont généré un afflux important sur les deux points de vente, situés à Souk-El-Tenine et Béjaïa", a-t-elle ajouté, expliquant que le "but de l'opération n'est pas de casser les cours du marché, mais de limiter l'inflation dans la mesure du possible".

Pour faire face à cet afflux, une nouvelle organisation de travail a été initiée, consolidée par une activité sanitaire plus soutenue. Des vétérinaires veillent en permanence sur la santé du cheptel entrant ou sortant, les moutons étant tous "identifiés avec des numéros et leur traçabilité bien connue", a-t-elle encore assuré, mettant en exergue "la qualité des prestations fournies et l'offre abordable du produit

proposé, et ce, malgré le renchérissement sur l'aliment de bétail, notamment le concentré, passé subitement, en quelques semaines de 2.870 à 3.500 dinars le quintal".

Le complexe, une ferme pilote, qui fait notamment dans l'élevage de bovins, la production de lait et d'aliments de bétail, dont la luzerne, s'implique régulièrement dans des opérations de vente de produits n'entrant pas forcément dans ses spécialités, à l'exemple de la vente de viande blanche à l'occasion de certaines fêtes religieuses, à l'instar du Mawlid Ennabaoui Echarif ou d'El-Achoura, cédée à des prix concurrentiels.

R. N.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les importations poursuivent leur hausse

La facture des importations des matériaux de construction de l'Algérie a atteint 2,25 milliards de dollars (mds Usd) durant les huit premiers mois de 2014, contre près de 2,11 mds USD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 7 %, a indiqué le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

PAR RIAD EL HADI



Les quantités importées des principaux matériaux de construction (ciments, rond à béton et bois) sont passées à 7,1 millions de tonnes entre janvier et août 2014 contre 6,3 millions de tonnes sur la même période de 2013, (hausse de 13,7 %). Par catégorie de produits, la valeur des importations du ciment a grimpé de 31 % avec une facture de 373,5 millions usd contre 285,3 millions USD à

la même période de l'année dernière, précisent les chiffres provisoires du Cnis. Les quantités du ciment importées ont augmenté de 28 %, passant de 3,2 millions de tonnes à 4 millions de tonnes. Concernant le bois, le Cnis a relevé que les importations de ce produit ont connu une augmentation de 20,4 %, puisque la valeur des importations est passée de 488,3 millions USD à 588 millions USD. Les quantités importées ont totalisé,

durant les 8 mois de l'année en cours, un volume de 1,03 million de tonnes contre 0,96 million de tonnes à la même période en 2013. Par ailleurs, il est constaté que malgré un recul de 3 %, la facture des importations du rond à béton est la plus élevée puisqu'elle a atteint 1,29 milliard USD contre 1,33 milliard à la même période en 2013, tandis que les quantités importées ont connu une stagnation à 2,01 millions de tonnes. En 2013, les importations

de l'Algérie des matériaux de construction avaient reculé de près de 2 %, totalisant 2,98 milliards USD, malgré une hausse de plus de 20 % des quantités qui ont atteint 8,66 millions de tonnes. Cette augmentation des quantités a été tirée essentiellement par la hausse des importations de ciment (55 %) et du bois (5 %), alors que celles de fer et de l'acier ont reculé de 11,4 % durant 2013. L'Algérie devrait cesser d'importer du ciment d'ici 3 à 4 ans et ce, grâce au renforcement de ses capacités de production nationale avec le lancement d'une dizaine de projets de réalisation de cimenteries en 2014, rapporte l'APS. Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an. Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes/an à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes en 2018. **R. E.**

ELECTRICITÉ

La révision de la tarification n'est pas à l'ordre de jour

La question de la révision de la tarification de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour tant que le groupe Sonelgaz supporte, à travers ses propres capitaux, le déficit induit par les prix en vigueur, a réaffirmé, lundi à Alger, le P-DG de Sonelgaz, Noureddine

"Pour le moment, la question de l'augmentation des tarifs de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour. Nous possédons un peu les capitaux propres et nous renflouons un peu les sociétés de distribution pour leurs permettre de s'équilibrer", a précisé M. Bouterfa dans un entretien à la radio nationale. Cependant, le P-DG de Sonelgaz soutient que la question de tarifications des prix de l'électricité "reviendra sur la table d'une façon ou d'une autre" en évoquant, entre autres, d'autres formules de réactualisation des tarifs. "Cela fait 10 ans que ces tarifs sont gelés et je ne pense pas qu'ils continueront à l'être durant les 10 prochaines années. Nous aurons tou-

jours un rendez-vous avec les tarifs. A quel horizon ? Ce sera une question d'opportunité", a-t-il avancé. A ce sujet, il a fait savoir que le gel des tarifs de l'électricité depuis ces dernières années a eu un impact sur les 4 sociétés de distribution qui relèvent du groupe Sonelgaz, rapporte l'APS. "Le groupe Sonelgaz est composé de 36 entreprises dont 4 ont un problème de trésorerie et cela est dû essentiellement au problème de tarification de l'électricité", selon lui. Ces 4 sociétés, a-t-il poursuivi, fonctionnent avec des tarifs régulés et "subissent les contre-coups de cette régulation tandis que les autres sont toutes compétitives et équilibrées". M. Bouterfa a même précisé que le déficit d'exploitation de ces 4 sociétés a avoisiné les 20 milliards de dinars, alors que celui de trésorerie est de l'ordre de 70 milliards de dinars. Quant au niveau d'endettement du groupe Sonelgaz, il avoisine les 1.800 milliards de dinars. Par ailleurs, M. Bouterfa a affirmé que dans le cadre

du programme national de développement des énergies renouvelables, 200 mégawatts (MW) du solaire seront produits d'ici la fin de l'année. "Nous aurons près de 200 MW de solaire qui seront mis en services d'ici la fin de l'année en cours et nous allons réaliser, d'ici à 2024, près de 3.000 MW en énergie renouvelable", a précisé le même responsable qui a, toutefois, écarté, pour l'heure, l'éventualité d'exportation de ce type d'énergie. En effet, a-t-il expliqué, "l'Algérie a toujours affirmé sa disponibilité à offrir son sol pour la réalisation de centrales renouvelables à même d'exporter leur production mais pour autant qu'il y ait des investissements extérieurs, des partenaires extérieurs et un marché extérieur qui puisse absorber cette énergie. Pour l'instant ce n'est pas le cas. Vous connaissez la situation énergétique de l'Europe. Pour nous, l'exportation n'est pas une priorité dans les (énergies) renouvelables".

SAÏDA, SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature de trois accords de partenariat

Trois accords de partenariat ont été signés à Saïda entre le secteur de la formation professionnelle et l'agence de wilaya de l'emploi, la Chambre de l'agriculture et l'établissement pénitentiaire de la commune d'Aïn Lahdjar, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction de la formation professionnelle. Dans ce cadre, le chef de service d'organisation de la formation et son suivi à la Direction de la formation a souligné, à l'APS, que ces conventions, signées dimanche, avec le CFPA d'Aïn-Lahdjar concernera 397 nouveaux stagiaires inscrits dans diverses spécialités professionnelles ouvertes dont l'agriculture, le bâtiment, la plomberie et la peinture. Ainsi, 141 détenus de l'établissement pénitentiaire d'Aïn-Lahdjar bénéficieront d'une formation professionnelle de six mois, sanctionnée par un diplôme en plomberie sanitaire, montage et peinture de verre, les qualifiant à une insertion dans la société, a expliqué le même responsable. Il a ajouté que 90 autres détenus du même établissement devront bénéficier d'une formation qualifiante en informatique. La Chambre de l'agriculture assurera à 200 stagiaires une formation qualifiante dans les créneaux de l'agriculture, l'élevage, les petits élevages et l'apiculture. Enfin, d'autres jeunes inscrits à l'agence de l'emploi, âgés entre 16 et 20 ans, bénéficieront d'une formation dans plusieurs domaines professionnels, dotée d'une indemnité mensuelle de 3.000 DA.

EQUIPEMENTS, PRODUITS AGRICOLES ET FROID

Nouri a procédé à l'inauguration du salon national

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, a procédé, lundi matin à Aïn Defla, à l'inauguration d'un salon national des équipements et des produits agricoles et du froid. Une soixantaine d'entreprises prend part à cette manifestation de trois jours, organisée

au niveau de la salle omnisports de la ville de Aïn-Defla. Accompagné par les autorités locales, dont les responsables du secteur de l'agriculture, le ministre a, à cette occasion, visité les différents stands de ce salon, où sont exposés divers produits et équipements agricoles. Tout en se félicitant de la qualité

des produits exposés, le ministre a instruit les techniciens agricoles à "quitter leurs bureaux et à se rendre sur le terrain en vue de nouer un contact direct avec les agriculteurs". Il a, en outre, réitéré le soutien de l'Etat aux agriculteurs afin que l'Algérie puisse assurer sa sécurité alimentaire.

BECHAR

Lancement des études d'une microcentrale hybride

Des études pour la réalisation d'une microcentrale hybride (solaire-éolien-diesel) pour la production de l'énergie électrique adaptée aux zones rurales viennent d'être lancées à Béchar, selon la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO-filiale de Sonelgaz). La réalisation de cette unité énergétique au profit des zones sahariennes s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de renforcement des moyens d'utilisation et d'adaptation des énergies renouvelables aux besoins du développement de ces zones, ainsi que de développement de la production nationale en matière d'électricité à partir du solaire et de l'éolien. La wilaya a aussi bénéficié d'un projet de réalisation d'une centrale solaire à concentration thermique pour la production de l'énergie électrique au chef-lieu de la daïra de Béni-Abbès (241 km au sud de Béchar).

La concrétisation de cette nouvelle centrale, prévue en 2015 et d'une capacité de 150 mégawatts, s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables pour la période 2011-2020, et vise aussi le renforcement de la production électrique dans cette région du sud du territoire de la wilaya. Cette infrastructure énergétique, qui s'étend sur une superficie de 450 hectares, sera renforcée par deux autres projets similaires avant 2020, respectivement aux chefs lieux des daïras de Kenadza et Abadla, avec des capacités de production de 50 à 70 mégawatts, a fait savoir la SDO.

OUM-EL-BOUAGHI

Production de 14.053 qx de fruits de saison

Une quantité de 14.053 quintaux de fruits de saison a été produite, jusqu'à présent, dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, a indiqué jeudi dernier à l'APS le directeur des services agricoles, Brahim Gridi. La production globale devrait atteindre les 30.000 quintaux au terme de la campagne de cueillette qui en est à 80 % d'avancement, a déclaré le même responsable. "Le soutien de l'Etat et la politique de renouveau rural commencent à donner des résultats concrets dans cette wilaya à vocation agricole où la filière des fruits et légumes est très prisée par les agriculteurs", a estimé M. Gridi, précisant que "les pommes représentent l'essentiel de cette récolte avec une production de 5.796 quintaux, suivis des poires (1.044 quintaux) et des grenades (166 quintaux)".

La "production de fruits, y compris les figues, les raisins de table, les olives et les agrumes est appelée à s'accroître, dans les années à venir, à la faveur du soutien continu de l'Etat", a ajouté le DSA, affirmant que "les besoins de la wilaya seront, à terme, satisfaits".

APS

MASCARA, COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SEMENCES

Les capacités de stockage multipliées

Les agents de maintenance de la coopérative ont réussi à réparer du matériel de froid et des moteurs datant de 1986 et remettre en service les 40 chambres froides d'une capacité totale de 30.000 m³.

PAR BOUZIANE MEHDI

La coopérative régionale de semences et de pépinières a multiplié ses capacités de stockage sous froid qui ont atteint dernièrement 30.000 mètres cubes dans la wilaya de Mascara, a annoncé mercredi dernier, son directeur. Les agents de maintenance de cette coopérative ont pu réparer dernièrement du matériel de froid et des moteurs datant de 1986 et remettre en service les 40 chambres froides que compte cette coopérative d'une capacité totale de 30.000 m³ ou 10.000 tonnes de produits, a indiqué Djamel Ould Kada à l'APS, soulignant que l'augmentation de la capacité de stockage des chambres froides a permis à la coopérative de retrouver un équilibre financier pour mener d'importants investissements à travers l'acquisition de matériel fixe et roulant et la maintenance de tous ses équipements et de se préparer pour accéder à d'autres activités dont celles de traitement des semences et leur vente aux agriculteurs.

Dans ce sens, il est attendu l'obtention d'un agrément du ministère de l'Agriculture et de Développement rural. La coopérative, relevant du ministère de l'Agriculture et de



Développement rural, œuvre au rééchelonnement de dettes contractées depuis 20 ans auprès de la Banque d'agriculture et de développement rural, soit 400 millions DA, pour pouvoir se lancer dans la concrétisation d'un plan de développement et de modernisation, a fait savoir le même responsable à l'APS, ajoutant que ce plan prévoit, entre autres, un programme de coopération avec des fel-

lahs de Mascara et des wilayas limitrophes pour promouvoir la culture maraîchère de large consommation et accéder à l'exportation. Dernièrement, des opérateurs européens ont visité la coopérative et ont exprimé leur disponibilité à importer une variété de pomme de terre que la coopérative maîtrise les techniques de sa production.

B. M.

GUELMA, NOUVELLES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Livraison avant fin 2014



Plusieurs nouvelles infrastructures sportives seront livrées "avant la fin de l'année en cours" dans la wilaya de Guelma, a indiqué le directeur local du secteur, Yacine Siyafi. Ce responsable a cité, dans ce contexte, un stade de football

de 5.400 places dans la commune d'Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma), et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 99 %, ainsi que la réhabilitation de plusieurs structures du complexe sportif Souidani-Boudjemaâ. Les travaux de

rénovation pour 210 millions de dinars de cette infrastructure sportive inaugurée en 1986, concernent les vestiaires, les gradins, la piscine semi-olympique, la salle omnisports et le terrain principal de football qui sera revêtu d'une pelouse synthétique de dernière génération, a précisé M. Siyafi.

Le secteur de la jeunesse et des sports sera également renforcé, avant fin décembre prochain, par la réception d'une piscine semi-olympique en construction dans la commune de Boucheouf et d'un camp de jeunes de 300 lits en réalisation sur les monts de la Maouina, dans la commune de Bendjerrah. Plusieurs autres projets, inscrits au titre de l'exercice 2014, portant, notamment, sur la réalisation de 2 maisons de jeunes et de 2 complexes sportifs de proximité dans les communes de Guelma, de Medjez Sfa, de Bendjerrah et d'El Fedjoudj, seront prochainement lancés.

APS

TIZI-OUZOU

L'ambiance de Aïd el-Adha au rendez-vous

Depuis quelques jours, l'ambiance de la fête de l'Aïd el-Adha est au rendez-vous principalement dans les grandes villes de la wilaya de Tizi-Ouzou mais surtout au niveau du chef-lieu de wilaya.

PAR LOUNES BOUGACI

Les chefs de famille doivent, en revanche, se serrer la ceinture afin de pouvoir faire face à tous les frais inhérents à cette religieuse et culturelle incontournable pour la quasi-totalité des citoyens. L'Aïd el-Adha, faut-il le rappeler, est la fête religieuse qui génère le plus de dépenses compte tenu du prix du mouton qui tourne autour des 50.000 dinars. En plus de cette coquette somme d'argent que dépenseront les chefs de famille, il ne faut pas oublier d'en rajouter les frais des nouveaux habits pour les enfants, ceux des jouets mais aussi ceux des légumes et fruits qui ont battu tous les records ces dernières semaines à cause, notamment, de la tenue d'un nombre impressionnant de fêtes de mariage. Ceux qui ont attendu la baisse des prix des fruits et légumes après la fin du mois de Ramadhan ont vite déchanté car il suffit d'effectuer une petite virée dans n'importe quel marché pour constater que c'est plutôt le contraire qui s'est produit. L'haricot vert ne cesse de détenir le record en la matière puisque le prix d'un kilogramme ne cesse de sillonner entre 180 et 200 dinars. Les autres légumes n'échappent pas à la règle. Et pour remplir son panier seulement en légumes



verts, il faut laisser pas moins de 4.000 dinars et encore ! Idem pour les prix des fruits de saison dont le prix ne veut pas baisser en dépit du fait que tous les marchés pullulent en toutes sortes de fruits comme la raisin, la pastèque, le melon, la pomme, la poire... La production de raisin, un fruit très prisé en pareille période, a été très intéressante et malgré cela, les prix pratiqués demeurent hors de portée de la bourse du simple citoyen. Au marché de fruits et légumes de la ville de Drâa Ben Khedda, pourtant connu pour la clémence des prix qui y sont pratiqués, le raisin de bonne qualité est affiché à pas moins de... 250 dinars le kilogramme. Quant au raisin de qualité moyenne, il ne peut être trouvé à moins de 150 dinars, c'est du moins ce que nous

constatons à chaque tournée effectuée durant ces derniers quinze jours au sein de ce marché mais aussi au niveau de tous les autres points de vente sis au chef-lieu de wilaya et les marchés ambulants installés un peu partout sur les routes de la région. La cherté des prix concerne aussi et surtout les moutons de l'Aïd. En dépit du nombre impressionnant de vendeurs de mouton que l'on trouve un peu partout, il n'en demeure pas moins qu'un mouton « respectable » qui peut faire l'affaire durant cette journée de fête ne peut être déniché à moins de 50.000 dinars. C'est, donc, à une véritable saignée que devront faire face les parents surtout ceux d'entre eux qui ont plusieurs enfants à charge car les prix des vêtements en pareille période sont excessive-

ment élevés. Pour endimancher un seul môme, il faut déboursier au minimum un demi-million de centimes. Cela, quand il s'agit du dernier choix en matière d'habillement mais quand les enfants sont exigeants ou habitués à être cajolés et caressés dans le sens du poil, les 5.000 dinars ne suffiront même pas pour acheter un seul habit. Sur un autre chapitre, et suite aux directives du ministère du Commerce, il y a lieu de noter qu'à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha, 537 commerçants ont fait l'objet de réquisition de la part de la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'assurer la permanence pendant les deux journées de la fête religieuse. Il s'agit, bien entendu, de commerçants assurant la vente de produits de large consommation à l'instar du lait, le pain, les fruits et les légumes. Au total, pas moins de 97 boulangeries situées dans les quatre coins de la wilaya assureront le service minimum le jour J ainsi que 295 alimentations générales, 65 cafés maures, 27 boucheries, 44 fast-foods, 4 laiteries, 4 minuteriers et 2 producteurs d'eau minérale. La liste des commerces ouvrables durant les deux jours de l'Aïd sera rendue publique par affichage et ce, dans les principaux lieux publics, notamment au chef-lieu de wilaya et à la Nouvelle-Ville. Dans le but de veiller au respect de cette directive, 80 agents dépendant de la Direction du commerce de la wilaya veilleront au grain pendant les deux jours de l'Aïd El-Adha. Il s'agit d'agents de contrôle de qualité et de la répression des fraudes. Les commerçants contrevenant seront systématiquement sanctionnés par la Direction du commerce.

L. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'une convention avec l'ex-Cotitex

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi-Ouzou a signé, cette semaine, une importante convention avec l'Entreprise algérienne des textiles industriels et techniques (EATIT) (ex-Cotitex de Drâa Ben Khedda). Les responsables du secteur de la formation professionnelle à Tizi-Ouzou ont précisé que cette convention s'inscrit dans le cadre des orientations du ministre du secteur ayant pour objectif de promouvoir la formation de l'enseignement professionnels dans les métiers dont le marché national et local de l'emploi est demandeur ainsi que l'insertion professionnelle. La convention permettra le placement des apprentis dans les spécialités de tissage, de mécanique réglage et de la mécanique d'entretien et de finissage. « La DFEP de Tizi-Ouzou compte aujourd'hui 48 conventions signées avec des partenaires dans différents domaines comme le BTP, l'industrie et l'artisanat et le tourisme. Ces conventions permettent aussi de renforcer les formations dans les différentes spécialités ainsi que le développement des stages pratiques en milieu professionnel », ajoutent les responsables de la direction de wilaya de la formation professionnelle et d'apprentissage. Cette dernière indique, en outre, qu'à titre d'exemple, on pourrait citer, entre autres, la convention signée à l'occa-

sion de la session de février 2014 entre la DFEP, l'Anem et Cosider et qui a permis le placement de dizaines d'apprenants parmi la frange de jeunes 16-20 ans dans le métier de coffreur en attendant d'incorporer d'autres dans les spécialités de maçon et de carreleurs. « Dans le même sillage, le CFPA de Sidi Naâmane a signé à la même occasion une convention avec le promoteur privé dans l'immobilier Kadem pour le placement des apprentis et des demandeurs de formations qualifiantes », ajoute notre source qui explique que l'effort sera poursuivi encore prochainement à la faveur, notamment, de la convention-cadre signée le 15 septembre 2014 entre le ministère et 14 secteurs ministériels, des organisations patronales et l'UGTA, pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs. Cette convention permettra, à travers ces accords de partenariat, de réaliser un plan national de formation initiale et continue, afin de répondre aux besoins relatifs à la mise à niveau professionnelle et à la consolidation des compétences des travailleurs, nécessaires à la réalisation du plan quinquennal de développement 2015-2019. Rappelons que la cérémonie officielle de la rentrée professionnelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou a eu lieu au CFPA Khodja-Khaled,

situé à Boukhalfa, en présence du wali et le représentant du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des représentants des services de sécurité des responsables des différents dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, des associations de la société civile, des dirigeants des entreprises publiques et privées partenaires de la formation professionnelle et d'autres invités. Après la levée des couleurs nationales, il a été procédé à la lecture de la lettre du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels à l'occasion de la rentrée professionnelle en plus des prises de paroles du wali et du directeur de wilaya. Par ailleurs, à cette occasion, une exposition a été organisée sur les lieux pour présenter les métiers dispensés dans les établissements de la formation professionnelle de la wilaya. Signalons également que le nombre de stagiaires inscrits jusque-là pour l'année en cours est de l'ordre de 4000 dont 2.700 sont inscrits dans la catégorie apprentissage et 1.300 en formation résidentielle. « Les inscriptions se poursuivront pour les sections déficitaires, les inscriptions pour le mode apprentissage ainsi les autres dispositifs. L'effectif total prévisionnel des apprenants entre nouveaux et reconduits pour la session de septembre 2014 est de 19.373 », conclut la même source.

L. B.

TELEPHERIQUE
DE REDJAOUNA

A quand le lancement des travaux ?

Le projet de réalisation du premier téléphérique dans la région de Tizi-Ouzou semble sommeiller et toutes les tentatives entreprises par les autorités wilayaïtes afin de lever les obstacles qui entravent le lancement des travaux seraient restées vaines. En dépit de ces blocages, les responsables concernés par ce projet, qui reliera la ville de Tizi-Ouzou vers l'un des plus grands villages de la région, où est implanté le sanatorium du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed, ne cessent de fournir des efforts. C'est ainsi que lors d'une rencontre récente, tenue au siège de wilaya de la direction des transports, les débats ont été spécialement focalisés sur ce projet qui patine toujours. Des mesures nouvelles et concrètes ont fini par être adoptées à l'issue de la réunion. Des mesures qui permettraient la relance du projet. La rencontre a eu lieu en présence des représentants et responsables des entreprises Métro d'Alger, Tamagalski, Bapiva, Anesrif, la directrice des transports, le directeur de la jeunesse et des sports, le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction, le représentant de la direction des affaires religieuses et des waqfs et l'expert géomètre concerné. « Après passage en revue du projet avec les contraintes entravant l'engagement des travaux d'envergure, des mesures concrètes ont été prises en vue d'une meilleure relance du projet en fixant les échéances de réalisation des stations et des pylônes », apprend-on.

L. B.

SOUDAN, POIGNARDÉ

À SON DOMICILE

Un diplomate espagnol retrouvé mort

Un diplomate espagnol au Soudan a été retrouvé mort, poignardé, lundi à son domicile à Khartoum, a annoncé la police, le ministère des Affaires étrangères parlant d'un "crime".

"Le chef de la section des visas à l'ambassade espagnole a été retrouvé mort poignardé dans son appartement dans la banlieue de Garden City, dans l'est de Khartoum", a précisé la police dans un communiqué, en précisant que la victime était âgée de 61 ans et résidait au Soudan depuis trois ans. Il était chef de la section consulaire de l'ambassade. "La police de Khartoum a ouvert une enquête" sur ce décès survenu à l'aube, a indiqué le ministère des Affaires étrangères, en précisant que le diplomate était le chef de la section consulaire de l'ambassade. "Le ministère fait part de ses condoléances à l'ambassade d'Espagne, et à la famille de la victime", a-t-il ajouté.

CRISE LIBYENNE

Première réunion de dialogue sous l'égide de l'Onu

Des députés rivaux du Parlement libyen se retrouvaient lundi pour la première fois autour d'une table de négociations sous l'égide de l'Onu, qui tente d'amorcer un dialogue politique en vue de mettre fin à l'anarchie institutionnelle.

La réunion, initialement prévue à 10h (08h GMT), a débuté peu après 15h (13h GMT).

Des élus, dont certains soutiennent les milices de Fajr Libya, boycottent les travaux du nouveau Parlement qui se voit contraint de siéger à Tobrouk, à 1.600 km à l'est de Tripoli, pour échapper à la pression des milices.

Outre les violences qui ponctuent leur quotidien depuis la chute il y a trois ans de Mouammar Kadhafi, les Libyens font face aujourd'hui à une situation inédite : deux Parlements et deux gouvernements, compliquant encore un peu plus la difficile transition politique.

Le nouveau Parlement, issu des élections du 25 juin et dominé par les anti-islamistes, est reconnu par la communauté internationale mais est contesté par Fajr Libya qui contrôle Tripoli depuis août. Le chef de la mission de l'Onu, Bernardino Leon, est parvenu, à l'issue de discussions marathonniennes qui s'étaient poursuivies jusqu'à dimanche soir, à convaincre des élus des deux camps de s'asseoir à la table du dialogue. A l'ouverture de la réunion lundi, M. Leon s'est félicité d'une "journée historique pour la Libye et le monde", affirmant que la rencontre, appuyée selon lui par la communauté internationale, envoie "un message fort d'unité aux Libyens".

Agence

FRAPPES AMÉRICAINES EN SYRIE

Combats à la frontière turque

Pour l'instant, les frappes des Etats-Unis et de leurs alliés n'ont pas réussi à stopper l'avancée des djihadistes de l'EI dans le nord de la Syrie vers la ville kurde de Kobani (Aïn-al-Arab), située à la frontière avec la Turquie.

Les frappes aériennes des Etats-Unis et de leurs alliés ont touché une usine de gaz naturel contrôlée par le groupe Etat islamique (EI) dans l'est de la Syrie, et sur le terrain, des chars turcs ont pris position à la frontière syrienne, en surplomb de Kobani où les combats continuent entre l'EI et les forces kurdes. L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une ONG basée à Londres qui tente de reconstituer le déroulé de la guerre en Syrie, a précisé que les frappes aériennes, qui ont eu lieu dans la nuit, ont touché une usine à gaz du groupe Conoco aux abords de la ville de Daïr-az-Zour, dans l'est de la Syrie. Plusieurs djihadistes ont été blessés. L'OSDH fait également état d'un silo à céréales touché par les frappes aériennes à Manbidj, dans le nord de la Syrie, avec des civils tués. L'information n'a pu être confirmée sur place. L'armée américaine a indiqué qu'elle visait des véhicules de l'EI à côté du silo et qu'il n'y avait pas à sa connaissance de victimes civiles. Pour l'instant, les frappes des Etats-Unis et de leurs



alliés n'ont pas réussi à stopper l'avancée des djihadistes de l'EI dans le nord de la Syrie vers la ville kurde de Kobani (Aïn al Arab), située à la frontière avec la Turquie. Les combats de la semaine dernière dans ce secteur entre l'EI et les forces kurdes ont entraîné l'exode de 140.000 Syriens.

Trente blindés turcs

Lundi, des chars et véhicules blindés turcs ont pris position à la frontière syrienne, sur des hauteurs dominant Kobani, a constaté un journaliste de Reuters. Il a compté au moins 30 chars et véhicules blindés, certains le canon pointé vers le territoire syrien. "Nous avons mis la frontière sous contrôle. Nous avons renforcé les mesures de sécurité dans la région de Suruc", a déclaré à la presse, à Istanbul, le ministre turc de l'Intérieur,

Efkan Ala, faisant référence au côté turc de la frontière. Au moins deux obus ont atterri sur le sol turc lundi. Egalement visé par les frappes américaines, le Front al Nosra, branche syrienne d'Al Qaïda, a fait savoir par la voix de son chef qu'une riposte serait organisée contre l'Occident en représailles. "Les musulmans ne se contenteront pas de regarder pendant que leurs fils sont bombardés. Vos dirigeants ne seront pas les seuls à payer le prix de la guerre. Vous paierez le prix le plus lourd", a déclaré Abou Mohamad al Golani dans un message audio mis en ligne sur des forums de soutien au Front al Nosra. Dans le secteur de Kobani, les Kurdes qui observent les combats du côté turc de la frontière, estiment que l'YPG, principal groupe armé kurde, se défend vigoureusement sur place.

R. L/Agence

L'AFGHANISTAN CHANGE DE PRÉSIDENT

Ashraf Ghani succède à Hamid Karzaï

Le nouveau président afghan Ashraf Ghani a pris ses fonctions lundi, succédant à Hamid Karzaï à la tête d'un pays toujours marqué par la violence et l'instabilité. Peu après, l'ambassade des Etats-Unis a annoncé que l'accord de sécurité afghano-américain, qui permettra à un contingent réduit de troupes américaines de rester sur le sol afghan au delà de la fin 2014, serait signé mardi au palais présidentiel de Kaboul. Faute d'accord, les Etats-Unis auraient retiré la totalité de leurs troupes d'Afghanistan, où ils sont présents

depuis l'intervention militaire de l'automne 2001 contre le régime taliban alors au pouvoir. Vainqueur déclaré de l'élection présidentielle, Ashraf Ghani a dû accepter un partage du pouvoir avec son adversaire, Abdullah Abdullah, qui contestait la régularité du scrutin. Aux termes de l'accord à présent négocié, ce dernier est devenu "chef exécutif" du futur gouvernement, l'équivalent d'un poste de Premier ministre qui n'existait pas jusqu'alors dans les institutions afghanes. Dans son discours d'investiture, Ashraf Ghani a appelé les taliban

et autres insurgés à prendre part à des négociations pour en finir avec les violences, qui font des milliers de morts chaque année à travers le pays. "La sécurité est l'aspiration numéro un de notre peuple, nous sommes las de cette guerre. J'appelle les taliban et le (groupe insurgé) Hezb-i-Islami à se préparer à des négociations politiques", a dit le nouveau chef de l'Etat. La cérémonie s'est déroulée au palais présidentiel de Kaboul, où les mesures de sécurité, déjà très strictes, ont encore été renforcées.

Agence

RETRAIT SANGLANT POUR LES TROUPES EN UKRAINE

13 morts dans l'Est

La création d'une zone tampon était mise à mal, lundi, par la poursuite des combats dans l'est de l'Ukraine, qui ont fait 13 morts, dont neuf soldats, le bilan le plus meurtrier depuis l'instauration d'une trêve début septembre. Plus d'une semaine après la conclusion d'un accord à Minsk entre belgés ouvrant la voix à une trêve durable, la paix n'est toujours pas assurée dans les régions séparatistes

de Donetsk et de Lougansk, théâtre en cinq mois de combats qui ont fait plus de 3.200 morts et provoqué l'exode de plus de 600.000 civils. Et alors que le dialogue entre Kiev et les séparatistes n'est toujours pas engagé sur l'avenir politique de ces provinces frontalières de la Russie, la perspective d'un "gel" du conflit — une fin progressive des combats se précise chaque jour davantage. Lundi dernier, des échanges de

tirs, y compris à l'arme lourde, se poursuivaient à Donetsk, mettant en péril le retrait des troupes de l'armée ukrainienne et des rebelles prorusse. Depuis l'instauration le 5 septembre d'un cessez-le-feu, les violences ont diminué dans les régions séparatistes, même si des violations régulières de la trêve ont conduit à la mort d'au moins 57 militaires et civils

Agence

DE L'IRAK À LA SYRIE

Aux origines de l'État islamique

L'expulsion des chrétiens de Mossoul représente la dernière mesure prise par le nouvel État islamique qui s'étend de l'ouest de la Syrie aux confins de Bagdad.

Il aura fallu aux groupes radicaux musulmans 10 années et la guerre américaine en Irak pour asseoir leur influence au cœur du Proche-Orient. Durablement ? Le 10 juin 2014, Mossoul tombait aux mains de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL). Alors que 40 jours plus tard, le samedi 19 juillet, la période de deuil s'achève pour les familles de ceux qui ont péri à cette date, la grande ville autrefois cosmopolite du Nord irakien sombre pour de bon avec l'expulsion de ses derniers habitants chrétiens. Acculés à quitter leurs foyers sous peine de devoir payer une taxe vexatoire ou d'être massacrés s'ils ne se convertissent pas à l'islam, ils fuient vers le nord et les territoires sous contrôle kurde. Sans espoir de retour, les chrétiens mossouliotes mettent fin dans l'effroi à une présence vieille de 19 siècles, tandis que dans les quartiers chiites de Bagdad, une série de sept attentats commandités par l'EIIL tue 24 personnes. Au cours des semaines précédentes, de l'autre côté de la ligne de terre remblayée qui séparerait il y a deux mois encore l'Irak de la Syrie, c'est toute la province de Deir ez-Zor qui est conquise par l'EIIL. Ses richesses pétrolières rejoignent le butin du califat proclamé le 29 juin dernier sous le nom d'« État islamique ». Plus loin encore vers l'ouest, à proximité des sites antiques de Palmyre, le gisement gazier de Shaer passe sous contrôle de ses hommes, après que ces derniers ont abattu au combat ou exécuté sommairement 270 membres des forces de sécurité syriennes.

Abou Moussab Al-Zarkaoui, le chaînon manquant

Au tournant de cet été brutal, l'État islamique s'est taillé une place pérenne dans la géographie bousculée du Proche-Orient, dans l'histoire de ses hantises, dans l'inventaire de ses monstres. Cela fait pourtant plus de 10 ans que ses prédécesseurs successifs occupent la scène irakienne. Le 26 février 2003, très loin de Mossoul et avant même la chute de Saddam Hussein, le Jordanien Abou Moussab Al-Zarkaoui, futur inspirateur de l'État islamique, était présenté par le secrétaire d'État américain Colin Powell devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Révélé à l'opinion internationale — sur la base de renseignements fallacieux — comme le chaînon manquant entre le régime de Saddam Hussein et Al-Qaïda, l'homme dont l'existence devait contribuer à justifier l'intervention des États-Unis en Irak n'est alors qu'un militant de troisième rang du djihad global. Chassé d'Afghanistan, où il séjournait depuis 1999, par la chute



du régime des talibans, Al-Zarkaoui, qui n'entretient que des relations distantes avec l'organisation d'Oussama Ben Laden, s'est réfugié dans les zones grises séparant l'Irak du Kurdistan irakien. En compagnie de quelques fidèles, il attend des jours meilleurs auprès du groupe djihadiste Ansar al-Islam avant que la prestation de Powell à New York ne donne naissance à un mythe auquel il s'attachera bientôt à donner corps, posant les toutes premiers jalons du califat à venir.

L'« ennemi proche » chiite

Ce n'est pourtant pas avant le mois d'octobre 2004 que le JTD fait allégeance à Ben Laden, devenant ainsi Al-Qaïda en Mésopotamie. Al-Zarkaoui conserve, cependant, une réelle autonomie opérationnelle et idéologique qui trouve sa source dans des différends anciens entre les deux hommes. Alors que Al-Qaïda prône la lutte contre « l'ennemi lointain » — les États-Unis et l'Occident —, Al-Zarkaoui se concentre sur « l'ennemi proche », les régimes arabes séculiers, et surtout les chiites au pouvoir à Bagdad depuis la chute du précédent régime et dont il importe de toucher des cibles civiles et symboliques. La revanche annoncée de ces derniers est en effet censée souder les rangs sunnites. Aussi, à la guerre sainte déterritorialisée de Ben Laden, Al-Zarkaoui préfère le contrôle effectif sur des territoires arrachés à la souveraineté d'États faillits, en proie à des tensions confessionnelles, où les djihadistes pourraient imposer leur nouvel ordre grâce à leurs institutions propres.

C'est précisément cette logique qui préside à la création de l'État islamique en Irak (EII), fondé en octobre 2006, soit quatre mois après la mort d'Abou Moussab Al-Zarkaoui dans une attaque ciblée des forces américaines. Résultant d'une alliance entre Al-Qaïda en Mésopotamie et d'autres groupes djihadistes locaux, la nouvelle structure accorde une place plus importante aux Irakiens qu'aux djihadistes internationaux et comporte des institutions censées servir à l'exercice d'une gouver-

nance. Cette évolution accompagne les violences confessionnelles à outrance déclenchées dans les derniers mois de l'ère Zarkaoui, avec notamment l'attentat contre la mosquée dorée de Samara en février 2006 qui contribuera à des représailles extrêmement brutales des milices chiites sur les populations sunnites, selon la logique d'affrontement confessionnel qui est censé aboutir au regroupement des différentes composantes de l'insurrection autour de l'EII. Cependant, dès 2007, le renforcement rapide de la présence militaire américaine alliée à la politique de clientélisme des groupes armés sunnites par les forces d'occupation bouleverse les plans des djihadistes irakiens.

Retrait américain et conflit syrien

En armant et en finançant des milices tribales sunnites et certains groupes insurgés regroupés au sein des milices dites de la Sahwa « le réveil », Washington parvient à rallier une partie conséquente de la mouvance sunnite à la lutte contre l'EII. Cette politique porte ses fruits et permet un réel affaiblissement des djihadistes et une baisse conséquente du niveau de violence. Cependant, le retrait américain des villes à partir de 2009 se traduit par une reprise des attentats antichites, et bientôt l'année 2011 se profile avec deux opportunités majeures pour l'EII : le retrait définitif des troupes américaines, prévu de longue date pour le mois de décembre, et la divine surprise de la guerre civile syrienne. Alors que les Sahwa en référaient directement au commandement américain en Irak, ce qui leur garantissait une certaine autonomie vis-à-vis d'un État central, le retrait les contraint à un tête-à-tête inconfortable avec le premier ministre chiite Nouri Al-Maliki, qui prend le contrôle de l'ensemble des appareils de sécurité officiels et poursuit sa politique de marginalisation des sunnites. La logique confessionnelle peut à nouveau jouer à plein et ce à la faveur de l'EII dont l'émir est depuis 2010 Abou Bakir Al-Baghdadi.

Dans la Syrie voisine, la dégradation de la révolution en guerre civile est

une bénédiction pour l'EII. Misant sur une dérive confessionnelle du conflit, l'État islamique irakien fonde en janvier 2012 une branche syrienne, Jabhat Al-Nusra, qui prend une importance croissante dans l'opposition armée à Bachar Al-Assad. La montée des tensions confessionnelles à l'échelle de toute la région, entraînée par le conflit syrien, ainsi que les opportunités territoriales représentées par une situation de guerre civile, servent les ambitions historiques de l'EII. L'annonce de sa fusion avec le Front al-Nosra au sein de l'EIIL en avril 2013 est récusée par les djihadistes syriens qui en appellent à la médiation du leader d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri. Ce dernier tranche en faveur du Front Al-Nusra, désavouant en février 2014 l'EIIL d'Al-Baghdadi. La rupture avec Al-Qaïda est alors consommée. Elle n'empêche pas l'EIIL de devenir l'une des plus puissantes factions du conflit syrien, d'éclipser le Front Al-Nusra et d'occuper des territoires à l'est et au nord de la Syrie (dont plusieurs points de contrôle à la frontière turque) et d'y faire régner sa loi, prenant pour capitale la ville septentrionale de Raqqa en janvier 2014. Ces évolutions sont concomitantes d'une dégradation considérable des rapports confessionnels en Irak. La marginalisation des sunnites s'accroît après le départ des troupes américaines. En 2012, dans l'ouest de l'Irak, ils entrent en insurrection contre un État irakien qu'ils perçoivent comme étant au service exclusif des ambitions des groupes chiites. Le travail mené par Washington à partir de 2007 est réduit à néant. L'EIIL, renforcé par ses succès syriens, prend progressivement la tête d'un mouvement sunnite composite mais uni sous sa bannière, malgré les importantes divergences idéologiques qui le traversent. Au premier semestre 2014, la province d'Anbar échappe au contrôle de l'État central tandis que l'EIIIL avance dans les gouvernorats de Salahadine et Diyala. De part et d'autre de la frontière syro-irakienne prend ainsi forme un territoire en cours d'intégration, placé sous le contrôle de l'émir Al-Baghdadi. C'est cependant la prise de Mossoul, où l'EIIIL et ses prédécesseurs jouissent d'une influence importante depuis leur éviction de l'ouest irakien après 2007, qui marquera le tournant décisif. La déroute des forces de sécurité irakiennes a offert à l'EIIIL — devenu État islamique dont l'émir s'est autoproclamé calife — un territoire lui permettant de se mettre en scène en tant qu'État légitime, mobilisant un imaginaire cartographique et homogénéisant sa gouvernance en Syrie comme en Irak tout en tenant compte de ses rapports avec les acteurs locaux. Issu d'une voie rivale de celle d'Al-Qaïda depuis ses origines, l'État islamique devrait maintenant chercher à consolider son influence au-delà du territoire qu'il contrôle. À mener en somme, comme tout État qui se respecte, une politique extérieure.

ACNÉ ET POINTS NOIRS

J'ai des boutons, je fais quoi ?

Parmi la panoplie de produits cosmétiques « anti-boutons », quels sont les indispensables pour les faire disparaître, les camoufler et retrouver une belle peau ? Quels soins choisir contre les points noirs et les boutons d'acné ?

À quoi sont dus les points noirs et boutons d'acné ? Quelque 80 % des adolescents souffrent d'acné et nombre de jeunes adultes affichent également des points noirs (comédons), se transformant en boutons à tête blanche, voire en pustules ou kystes. Il s'agit d'un phénomène hormonal. En effet, à la puberté, les hormones sexuelles stimulent les glandes sébacées. Elles produisent alors du sébum en excès, lequel obstrue les pores de la peau, propice au développement de bactéries et des boutons apparaissent :

-Points noirs, c'est l'acné rétentionnelle, boutons blancs, c'est l'acné inflammatoire. La tendance à l'acné a une composante héréditaire, mais certains facteurs peuvent aussi favoriser la survenue de boutons (frottements, produits cosmétiques inadaptés, stress...). Les garçons sont plus touchés par l'acné. Chez les femmes, l'acné fluctue au gré des cycles menstruels et persiste ainsi plus souvent à l'âge adulte.

Règle n°1 : ne pas percer les boutons d'acné !

Pourquoi ne faut-il pas pincer, presser ou percer les points noirs et les boutons blancs ? En les percant, on risque d'infecter la peau, de propager l'acné et de laisser des cicatrices. Si malgré tout, vous voulez ôter vous-même un point noir, faites-le dans les règles : Très déli-



catement sur une peau légèrement humide pour ouvrir les pores, avec un mouchoir propre afin de recueillir les résidus. Ou encore mieux, laissez l'esthéticienne se charger des points noirs disgracieux.

Quels produits lavants en cas d'acné ?

En cas de transpiration (chaleur, activité physique) Pensez à débarrasser votre peau de la sueur et des impuretés pouvant obstruer les pores et favoriser les boutons.

Contre acné et boutons noirs

Lavez votre visage délicatement (sans frotter) deux fois par jour, matin et soir (pas plus au risque d'irriter la peau inutilement), non pas avec du savon, mais avec un lait ou un gel nettoyant doux, non parfumé, spécial pour peau

acnéique, ou avec un pain dermatologique. Le savon a souvent un pH basique qui tend à assécher la peau, laquelle, pour compenser, produit davantage de sébum favorisant les boutons.

Quels soins contre les points noirs et les boutons d'acné ?

Après un nettoyage en douceur, appliquez un soin traitant adapté. La substance la plus active est le peroxyde de benzoyle, qui détruit les bactéries et réduit l'épaisseur de l'épiderme. Attention, il peut être irritant, d'où l'intérêt de choisir un produit peu concentré (2,5 % maxi). Les produits contenant de l'acide salicylique, qui réduit efficacement l'épaisseur de l'épiderme, peuvent aussi être utilisés. En revanche, les produits alcoolisés, antiseptiques ou à base de soufre sont déconseillés car inefficaces, irri-

tants et/ou sensibilisants. L'application d'une crème hydratante spéciale peaux acnéiques peut améliorer la tolérance des traitements anti-acnéiques.

À savoir :

Les traitements anti-acnéiques sont de longue durée. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration immédiate. En l'absence d'amélioration (plusieurs mois), il faut consulter un dermatologue qui, après avoir évalué le type d'acné, pourra prescrire une combinaison personnalisée de produits dermatologiques. Il existe en effet d'autres traitements contre l'acné, sur ordonnance.

Exfoliation : une seule fois par semaine

L'exfoliation est nécessaire pour débarrasser

l'épiderme des cellules mortes et des impuretés. Mais n'en abusez pas, au risque d'agresser la peau et de favoriser les rougeurs. Pas d'exfoliation plus d'une fois par semaine, en choisissant, là encore, un produit non comédogène.

Maquillage et camouflage

Choisissez des produits de maquillage « non comédogènes » et évitez ceux qui trop gras ou épais. Il ne faut pas étouffer la peau sous une épaisse couche de maquillage qui risque de boucher les pores ! Utilisez un fond de teint ou une poudre compacte destinés à masquer les imperfections cutanées. Très riches en pigments, ils sont particulièrement couvrants et certains lisent également les reliefs. Et pour masquer les boutons rouges, utilisez un correcteur de couleur verte, toujours non comédogène.

Le rasage des peaux acnéiques

Le rasoir à lame risquant de couper les boutons, il est préférable d'avoir recours au rasoir électrique. À défaut, changez souvent les lames et choisissez un gel à raser s'utilisant après avoir mouillé la barbe pour l'assouplir. Idéalement, employez un gel à raser antibactérien.

Attention :

pas de lotion après-rasage contenant de l'alcool !

Protégez-vous du soleil, c'est un faux ami des peaux acnéiques !

Le soleil est souvent contre-indiqué avec les médicaments et les crèmes utilisés contre l'acné.

Si vous ne pouvez l'éviter, protégez votre peau à l'aide d'une crème solaire non comédogène, spécifique pour peaux acnéiques.

Votre acné est sévère ou vous gêne dans votre vie quotidienne ? Consultez un dermatologue pour bénéficier d'un traitement personnalisé.

L'acné à l'âge adulte

L'acné à l'âge adulte est une affection de la peau fréquente. Plus ou moins prononcée, elle est mal acceptée par les femmes. Rien d'étonnant, car cette acné disgracieuse a une fâcheuse tendance à récidiver, laissant une peau jamais vraiment nette.

Quelles sont les spécificités de l'acné à l'âge adulte ?

L'acné de l'adulte n'est pas forcément le prolongement de celle de l'adolescence...

L'acné est fréquente chez les adultes et n'est pas forcément liée à l'acné de l'adolescence. La dernière enquête sur le sujet montre que 41 % des femmes adultes (25 à 40 ans) ont de l'acné. Dans 17 % des cas, il s'agit d'une acné dite clinique, c'est-à-dire une acné importante avec plus de 6 boutons inflammatoires. Dans 24 % des cas, cette acné est dite physiologique avec 1 ou 2 boutons inflammatoires. Que l'acné soit sévère ou légère, les femmes se désespèrent toutes de cette disgrâce. L'autre point qui peut surprendre est que 34 % des femmes souffrant d'acné clinique n'ont pas eu d'acné pendant leur adolescence.

Quelles sont les particularités de l'acné des femmes adultes ?

L'acné de l'adulte survient sur une peau moins grasse que chez les adolescentes.

Elle touche plus particulièrement le bas du visage, le menton et la région sous maxillaire, et aussi parfois le décolleté.

Les lésions sont plus souvent inflammatoires, même si les microkystes sont néanmoins fréquents.

Les séquelles pigmentaires et atrophiques (zones cutanées plus foncées et en creux) sont fréquentes, indiquant une manipulation excessive des boutons.

Une semaine avant la survenue des règles, les poussées inflammatoires sont fréquentes. Cette acné est donc fortement récidivante !

L'acné de l'adulte a une composante héréditaire : un antécédent d'acné tardive est retrouvé chez un parent du premier degré dans la moitié des cas.

Comme à l'adolescence, le stress est un facteur déclenchant l'acné.

Si la responsabilité du tabac est controversée chez l'adolescente, il joue un rôle favorisant chez l'adulte.

Attention, certaines contraceptions (progestatives) favorisent l'acné.

Côté cosmétiques, les liants et les pigments contenus dans les poudres, notamment les "poudres de soleil", sont connus pour augmenter la formation des points noirs.

Attention aux laits démaquillants, qui doivent être soigneusement rincés. Enfin, il faut toujours vérifier que les cosmétiques appliqués sur un visage à tendance acnéique sont bien étiquetés "non comédogènes".

Acné de l'adulte : une prise en charge délicate !

La prise en charge est difficile et souvent longue, mais possible. Il faut le savoir pour pouvoir persévérer dans les traitements, lesquels diffèrent en fonction des caractéristiques des lésions. A noter que les anti-acnéiques desséchants classiques sont moins bien tolérés car la peau des adultes est plus sensible que celle des ados. Enfin, une contraception adaptée peut contribuer au traitement anti-acné.

Les différents visages de l'acné

Nodules, boutons noirs, blancs, rouges... L'acné peut prendre différentes formes. Disgracieuse, gênante voire handicapante, l'acné apparaît principalement à l'adolescence et tend ensuite à disparaître.

Les origines de l'acné

Les follicules pilo-sébacés sont à l'origine des poils et des glandes sébacées. La fonction de ces dernières est de sécréter du sébum (fluide protecteur de la peau) sous l'influence des hormones masculines (androgènes). Une histoire d'hormones ! Il arrive que les glandes sébacées réagissent de façon excessive aux hormones et produisent

trop de sébum. Résultat, la peau est trop grasse, particulièrement au niveau du nez, du front et du cuir chevelu. Parallèlement, les cellules du follicule pilo-sébacé (normalement renouvelées et éliminées à la surface de la peau) se mettent à proliférer, jusqu'à obstruer l'ouverture du follicule et le canal de la glande sébacée.

Bouton noir et bouton blanc, quelles différences ?

La fonction de la glande sébacée est de sécréter du sébum (fluide protecteur de la peau) sous l'influence des hormones masculines (androgènes). Le sébum, déjà produit en

excès et qui ne peut plus s'évacuer, forme alors ce que l'on appelle le bouton noir (comédon ouvert) ou le point blanc (comédon fermé ou microkyste). Ce processus correspond à l'acné rétentionnelle.

L'acné rétentionnelle

Cette forme d'acné se caractérise donc par la présence de nombreux comédons localisés sur le nez, les joues, le front, et parfois aussi sur les épaules, les pavillons des oreilles.

L'acné inflammatoire ou papulo-pustuleux

Une fois formés, les comédons deviennent le siège d'une inflammation, principalement

causée par la présence d'une bactérie dans le follicule pilo-sébacé. Survient alors des boutons rouges ou papules et des boutons rouges à tête blanche ou pustules. Papules et pustules coexistent généralement sur le visage, la poitrine et les épaules.

L'acné polymorphe

Ce type d'acné caractérise les personnes qui présentent les deux formes d'acné décrites ci-dessus : acné rétentionnelle et acné inflammatoire. C'est la forme la plus courante.

Autrement dit, les personnes qui ont de l'acné présentent généralement des boutons noirs, des points blancs, des boutons rouges et des pus-

tules. Les formes graves de l'acné A côté de ces formes habituelles d'acné, il existe deux formes graves (acné nodulaire et acné conglobata) caractérisées par la formation de nodules (gros boutons durs sous la peau) ou d'abcès.

Ces types d'acné laissent souvent des cicatrices. Et enfin, l'acné fulminante, très rare, évoluant vers des ulcérations. On peut retenir que l'acné est une maladie de la peau qui, si elle est intense et gênante, nécessite de consulter un dermatologue pour mettre en place un traitement adapté, même si l'acné tend naturellement à disparaître avant l'âge de 20 ans.

7 conseils à suivre en cas d'acné

À cause des hormones de la puberté, 80 % des ados ont de l'acné, de façon plus ou moins prononcée. Les adultes aussi peuvent avoir de l'acné.

Comment entretenir sa peau acnéique sans accentuer le problème des boutons ? Voici 7 consignes à adopter au quotidien !

1) Bien laver sa peau

Utilisez vos mains pour nettoyer votre peau, et non un gant de toilette, dont les frottements irritent la peau. Rincez bien si le produit lavant utilisé le nécessite, puis séchez soigneusement votre visage, sans l'agresser en frottant, mais en tapotant votre peau par petites touches. S'il s'agit d'un produit qui ne se rince pas, essuyez-le délicatement avec du coton. Certains produits lavants sont irritants et donc à proscrire, c'est le cas du savon classique qui favorise l'acné. Vous devez utiliser soit un pain dermatologique, soit un gel nettoyant.

2) Utiliser la bonne crème

Il faut utiliser une crème pour peau grasse (jamais une crème spéciale peau sèche) et portant la mention « non comédogène », qui ne favorise pas les comédons, l'autre nom des boutons d'acné.

3) Le maquillage, avec parcimonie, et pas n'importe lequel !

Camoufler ses boutons d'acné sous un peu de maquillage, c'est une bonne idée. Encore faut-il ne pas étouffer les boutons sous une couche trop épaisse de fond de teint.

Achetez un "correcteur de teint vert" en pharmacie. Appliquez-en juste un peu sur les boutons d'acné, puis recouvrez d'une légère application de fond de teint de la couleur de votre peau. Attention, le fond de teint doit, lui aussi, porter la mention non comédogène. Prudence avec les poudres de soleil, elles peuvent induire des points noirs.

4) Masque, gommage et autre nettoyage de peau...

Une à deux fois par semaine après avoir nettoyé sa peau, les soins comme les masques et les gommages sont recommandés. Ils aident la peau à se débarrasser des impuretés, à éliminer les points noirs, et affinent la peau. En revanche, attention de ne pas en abuser, de ne pas agresser votre peau, ni d'utiliser



des produits irritants. Encore une fois, ils doivent être non comédogènes et idéalement, choisissez-les sur conseils de votre médecin ou pharmacien.

5) On ne gratte pas et on ne touche pas les boutons !

Boutons et points noirs ne doivent ni être touchés, ni grattés, ni percés, d'autant plus que l'on risque de les disséminer.

6) Le soleil, on évite

Même si vous avez l'impression que l'état de votre peau s'améliore sous les rayons du soleil, les expositions sont à éviter. En effet, le soleil assèche les boutons d'acné. On remarque donc rapidement une amélioration. Mais le soleil a aussi pour effet d'épaissir la peau et d'empêcher les boutons de sortir. Résultat, ils sortiront à retardement... mais tous en même temps !

Evidemment, pas d'UV en cabine de bronzage non plus !

7) Des crèmes anti-boutons, sur conseils du pharmacien ou du médecin

En cas d'acné légère à modérée, le pharmacien ou le médecin peut recommander l'application d'une crème ou d'un gel sur les boutons. Il existe deux sortes de produits, ceux qui éliminent les points noirs et ceux qui empêchent la prolifération des bactéries à l'origine des boutons « blancs ».

En cas d'acné sévère, il faut consulter son médecin ou un dermatologue pour discuter de l'opportunité d'un traitement par voie orale à base d'antibiotiques, de zinc ou d'autres médicaments plus actifs, mais alors sous surveillance médicale.

Cicatrices d'acné :

Si les boutons d'acné laissent de petites cicatrices rouges, pas de panique, elles disparaissent le plus souvent en quelques semaines. En revanche, les cicatrices d'acné en creux sont persistantes. Mais bonne nouvelle, la médecine esthétique permet de les estomper avec les techniques au laser.

ACNÉ ET GROSSESSE

La faute aux hormones !

Une peau de plus en plus grasse, des points noirs et maintenant des vilains boutons qui apparaissent sur le front, le nez et le menton ! Depuis que vous êtes enceinte, vous revivez un scénario qui vous rappelle étrangement l'adolescence... C'est vraiment de l'acné ?

4 femmes sur 60 présentent de l'acné pendant leur grossesse. A l'origine de la formation de ces boutons : les modifications hormonales (l'augmentation de sécrétion d'œstrogènes et progestérone) qui déséquilibrent le fonctionnement normal des glandes sébacées responsables de la production de sébum. Et qui dit pores bouchés dit inflammation autour de l'orifice du poil et points rouges... Toutes les femmes peuvent être touchées, même celles qui ont traversé

la puberté sans aucun problème de peau ! Bien sûr celles qui ont souffert d'acné à l'adolescence et ou à l'âge adulte (surtout lorsque celle-ci augmente en période de règles ou de grossesse antérieure) s'avèrent plus exposées que les autres. Sachez que ces comédons qui vous gâchent la vie ne résultent pas directement de vos grignotages intempestifs de chocolat et autres chips ! Et que l'état de votre peau pendant la grossesse ne détermine en rien celle de votre bébé ! Votre acné de femme enceinte ressemble en tout point à celle des ados. Elle peut être rétentionnelle (points noirs), inflammatoire (boutons rouges) ou mixte. Elle disparaît progressivement après l'accouchement, le temps que vous retrouviez votre équilibre hormonal. Mais elle

ne persiste pas toujours pendant 9 mois !

Elle peut durer seulement quelques semaines ou plusieurs mois ou apparaître et disparaître sans raison apparente pendant toute la grossesse. Il n'y a pas de règle et la littérature médicale manque cruellement de réponses à ce sujet. Cette acné aura tout de même de fortes chances de revenir à l'occasion d'une future grossesse même si aucune étude ne prouve ce « systématisme ».

Attention, même si cette acné s'avère particulièrement déprimante au moment d'une grossesse et affichante à l'âge adulte, vous ne devez pas abuser de n'importe quel moyen pour la combattre ! En effet, nombre de traitements dermatologiques de l'acné sont formellement contre-indiqués

chez les femmes enceintes : c'est le cas des rétinoïdes et des antibiotiques de la famille des cyclines. Ils pourraient impliquer des malformations graves du bébé.

Concernant le peroxyde de benzoyle utilisé en crème, son innocuité n'a pas été étudiée chez la femme enceinte, il reste contre-indiqué, excepté le Cutacnyl qui est autorisé par la législation française. Bref, ne piochez pas dans votre armoire à pharmacie sans en parler avec votre dermatologue ! Lui seul pourra vous prescrire un traitement adapté. Ces réponses permettent d'améliorer l'acné mais rarement de l'éradiquer complètement. Il faudra donc faire preuve de patience et observer une hygiène stricte pour améliorer la situation.

COMMÉMORATION DU 20^E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE HASNI CHAKROUNE

20 ans après, le "rossignol" chante toujours !

Triste fut le 29 septembre 1994 où des criminels islamistes ont assassiné Cheb Hasni, de son vrai nom Hasni Chakroun.

PAR IDIR AMMOUR

Vingt ans après son assassinat, l'artiste continue de chanter et de donner de la joie à ses milliers de fans que ce soit en Algérie où à l'étranger. Grâce à son répertoire artistique, Cheb Hasni est toujours présent dans le cœur des Algériens, qui l'écoutent et qui dansent au rythme de ses dizaines de chansons. Pour rappel et pour que nul n'oublie, Padidou Edition en partenariat avec l'Onda ont organisé un méga-concert en hommage lundi dernier dans la soirée à la salle Atlas de Bab El-Oued. Il aura fallu pas moins de deux décennies pour qu'un hommage officiel soit rendu à celui qu'on appelait le prince du raï. Ayant très vite connu un succès fulgurant dans le genre raï auprès de la jeunesse, pour les textes de ses chansons puisant dans le mal-être, l'amour, l'amitié et autres thèmes, associant sentiments et musique appropriée. Placé sous le signe "Génération Hasni 20 ans après", cet événement a rassemblé une multitude d'artistes de renom venus des quatre coins du pays (du Centre, de l'Est et de l'Ouest et du Sud) interpréter les chansons du défunt dans tous les styles car Hasni a touché toutes les couches de la société

et toutes les générations. C'était une reconnaissance du parcours du défunt Hasni et un hommage mérité à l'artiste. Pas moins donc de 20 artistes et interprètes sont venus animer la soirée et interpréter les tubes du prince du raï, dont Mohamed Lamine, Chemssou, Kader Japonais, Chaba Kheira, Nada Rihane, Salima Abada, Fella Ababssa... et bien d'autres encore. Les sièges de la salle Atlas ont été pris d'assaut par une foule venue nombreuse, représentant les trois générations. Parmi les présents, on pouvait apercevoir en majorité des dames d'un certain âge qui se sont fait plaisir à assister à ce concert, notamment pour revivre les moments nostalgiques. Les artistes ont entamé leur passage chacun à son tour et les présents ont dès le départ envoûtés par la musique de leur idole de toujours, qui a sans contexte suscité émotion et déhanchement de l'auditoire. D'ailleurs à la fin de ce show, l'assistance a salué la performance des musiciens ainsi que l'ensemble des interprètes. Il est parti trop tôt. L'ignorance et l'obscurantisme l'ont emporté à la fleur de l'âge. C'était le 29 septembre 1994. Le défunt Hasni est né en février de l'année 1968 à Gambetta, un quartier populaire d'Oran. Issu d'une famille conservatrice de sept enfants, d'un père



soudeur, Hasni avait connu un intérêt particulier pour le sport, le football en particulier. Tout son entourage appréciait son talent, mais trop vite le choix est fait, car la musique a pris la place du football. Au cours de sa jeunesse, il avait connu des crises d'adolescence telles que sécher les cours, ce qui lui a permis de décider enfin d'une vie totalement artistique. Sa timidité qui avait été remarquée par l'ensemble des personnes qui l'avaient approché autrefois. Nulle personne n'imaginait que cet enfant timide, serein et calme, serait un jour une légende. Comme dit l'adage : "Il suffit d'une étincelle pour mettre le feu."

Après les succès et la célébrité, cet artiste fut distingué des autres chanteurs par l'émotion qu'il transmet à partir de cette sincérité particulière qui s'exprime, dans chacune de ses chansons. Hélas, comme disait autrefois James Dean : "Les héros meurent jeunes", c'est le cas de Cheb Hasni qui a connu en vain une fin tragique. Il a été abattu devant son domicile, alors qu'il était tout joyeux de sa nouvelle denture et ce, sous les yeux hagards de son frère. Ce genre d'initiative, somme toute louable, mérite des encouragements de tous. I. A.

FESTIVAL DU FILM INTERNATIONAL DE ROME

Les spectateurs composeront le jury

Ce seront les spectateurs du Festival du film international de Rome (16-25 octobre) qui composeront le jury de cette neuvième édition, a annoncé lundi son directeur artistique, Marco Müller, afin de "promouvoir toutes les diversités du cinéma". Chaque billet d'entrée sera doté d'un code qui permettra de voter sur le site internet du festival ou encore via son application officielle. Avec 51 longs-métrages en sélection officielle, dont 24 en avant-première mondiale, en provenance de 21 pays, l'édition 2014 du festival romain se veut désormais plus une "fête du cinéma" qu'une véritable compétition. La crise économique qui frappe l'Italie depuis près de trois ans explique également ce choix, a reconnu le directeur général de la Fondation "Cinema per Roma", Lamberto Mancini. "Notre budget est descendu cette année à six millions d'euros, a-t-il expliqué. Avec moins de ressources à notre disposition, nous avons dû opter pour un repositionnement stratégique de l'événement". Mais "l'essentiel est que le festival continue et s'autofinance à moitié", a poursuivi Lamberto Mancini. Avec "25 % de participants internationaux en plus" et des inscriptions toujours en cours, le marché du film se porte également bien, a-



t-il souligné. Parmi les stars annoncées, on peut citer Clive Owen (qui présentera la mini-série événement en dix épisodes de Steven Soderbergh, *The Knick*, Richard Gere pour *Time out of Mind* d'Oren Moverman), Kevin Costner *Black and white*

de Mike Binder), Rooney Mara *Favelas* de Stephen Daldry) et Guillaume Canet *La prochaine fois, je viserai le cœur* de Cédric Anger). Comme tous les ans, de nombreuses masterclasses donneront la parole à de célèbres acteurs et réalisateurs, dont Geraldine Chaplin, Kevin Costner et le Brésilien Walter Salles *Carnets de voyage*, qui recevra un Marc Aurèle d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Un seul jury "spécialisé", celui de la Caméra d'or, présidé par le réalisateur américain Jonathan Nossiter *Mondovino*, décernera un prix à la meilleure première œuvre.

Concert

Sous le patronage de Nadia Labidi, ministre de la Culture, l'Orchestre symphonique national anime deux concerts dirigés par le Maestro Amine Kouider - Le 1^{er} concert éducatif musical destiné pour les enfants hier le à 14h au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d'Alger, quant au deuxième, il aura lieu aujourd'hui et sera dédié au compositeur Beethoven, il se tiendra à 19h toujours au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05./2014
NIF = 099439019000230

- La Direction de la culture de la Wilaya d'el-oued lance un avis d'appel d'offres National restreint pour :
Restauration de la Zaouia Tidjania a Guemar : LOT(01) : Mosquée de Sidi Ahmed Ammar, LOT(02) : siège sociale
+ le palais pyramidal, LOT(03) : Mosquée de Sidi Hamma Elaroussi

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 03 ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued. Les soumissionnaires doivent adresser ou déposer leurs offres à la Direction de la Culture Cité Echot El-Oued le (21 jour) de 09h00 à 12h00 à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppes extérieure fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

Directeur de la culture de la wilaya d'el oued
avis d'appel d'offres National restreint n° 05./2014
" a ne pas ouvrir " - Restauration de la Zaouia Tidjania a Guemar d'El-Oued
LOT (.....)

1- l'offre technique contient :

- ✓ Déclaration à souscrire signée et paraphée.
- ✓ Déclaration de probabilité signée et paraphée.
- ✓ Copie conforme du registre du commerce légalisée.
- ✓ Copie conforme certificat de qualification et de classification légalisée catégorie (03) ou plus activité principale ou secondaire bâtiment actualisée.
- ✓ Cahier de charge signée et paraphée par le gérant du société.
- ✓ Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie légalisée).
- ✓ Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisé.
- ✓ Copie du statut pour les sociétés légales (copie légalisée).
- ✓ Attestation de mise à jour CNAS/CASNOS/CACOBATHP en cours de validité.
- ✓ Copie conforme du matricule fiscal.
- ✓ Bilans annuels des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
- ✓ Références professionnelles et les attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages.
- ✓ Liste des moyens matériels et moyens humains avec justification conformément au cahier des charges.
- ✓ Planning de réalisation signé, paraphé.
- ✓ Copie légalisée de l'attestation de dépôt de comptes sociaux de l'année concerné.

2- l'offre financière contient :

- ✓ lettre de soumissionnaires signé et paraphé.
- ✓ Le bordereau des prix unitaires signé et paraphé.
- ✓ devis estimatif et quantitatif signé et paraphé.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois mois + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 21 jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir de 14h30

les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la direction de la culture de la wilaya d'El-Oued à partir de 14h30 le jour de dépôt des offres. En cas ou il s'agirait d'une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure.

Midi Libre n° 2296 - Mercredi 1^{er} octobre 2014 - Anep - 148 922

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DE LA CULTURE
CITE CHOT EL OUED

2EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2013
NIF = 099439019000230

Le Directeur de la culture de la Wilaya d'el-oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
Réalisation d'un conservatoire de musique au commune de M'ghaier wilaya d'El oued

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 02 ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la culture de la wilaya d'El-oued.

Les soumissionnaires doivent adresser ou déposer leurs offres à la Direction de la culture Cité Chot El-Oued le (30 jour) de 08h00 à 12h00 à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppes offre Tech et offre Fin dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

A la Direction de la culture de la wilaya d'El-Oued
Appel d'offres national restreint N° : 02/2013

Projet: Réalisation d'un conservatoire de musique au commune de M'ghaier, wilaya d'El oued
(A ne pas ouvrir)

01) L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire signée et paraphée et datée.
- Déclaration de probabilité signée et paraphée et datée.
- Copie conforme certificat de qualification et de classification légalisée catégorie (02) ou plus activité principale ou secondaire bâtiment actualisé.
- Copie conforme du registre du commerce légalisée.
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie légalisée).
- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisé.
- Copie conforme du matricule fiscal.
- Attestation de mise à jour CNAS/CASNOS/CACOBATHP en cours de validité.
- Planning de réalisation signé et paraphé.
- Instruction au soumissionnaire signé, paraphé et daté.
- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) visés par les services des impôts.
- Liste des moyens matériels et moyens humains avec justification conformément au cahier des charges.
- Copie du statut pour les sociétés légales (copie légalisée).
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2012.

02) L'offre financière contient :

- Lettre de soumission signé et paraphé.
- Le bordereau des prix unitaires et le détail contentif et estimatif signé et paraphé.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (120) jours à partir de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 30 jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir de 14h30.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued à partir de 14h30 le jour de dépôt des offres. En cas ou il s'agirait d'une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure.

Midi Libre n° 2296 - Mercredi 1^{er} octobre 2014 - Anep - 148 923

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT



DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

N° :/2014

A MONSIEUR : BEN YEHIA KAMAL

-Beskara-

Objet : Mise En Demeure

Vu le marché N° :03/2013 portant sur les travaux de

Réalisation D'une Retenue Collinaire A Oued Regane (Hassi Delâa).

Suite à nos envois et correspondances sans repense, l'entreprise des travaux publics et hydraulique **BEN YEHIA KAMAL** est mise en demeure dans la presse nationale pour compléter les procédures administratives.

Faute de ne pas respecter la présente note sous huitaine (08) jours à compter de la date de parution sur les quotidiens nationaux, des mesures coercitives vous seront appliquées, notamment la résiliation unilatérale du marché, conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 2296 - Mercredi 1^{er} octobre 2014 - Anep - 148 880

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE BLIDA

COMMUNE DE BLIDA

DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

N° 437/2014.

Avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché N° 437/2014

Le président de l'assemblée populaire communale de la ville de Blida informe les soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire est annulé au profit de l'entreprise **REKABI OTHMANE**, d'un montant de **6.918.912,00 DA** qui a obtenu la note technique **72 pts**, paru dans les quotidiens nationaux **MIDI LIBRE** et **المسار العربي** le 31/03/2014 portant aux **TRAVAUX AMENAGEMENT ET REVETEMENT CITE TAIDIRT COMMUNE DE BLIDA.**

Midi Libre n° 2296 - Mercredi 1^{er} octobre 2014 - Anep - 148 615

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, JSK - JSA, MATCH AVANCÉ DE LA 6^È JOURNÉE

Un fauteuil de leader à préserver pour les Canaris

La JS Kabylie accueillera aujourd'hui la JS Saoura au stade du 20-Août à Alger, pour le compte du match avancé de la 6^È journée de Ligue 1 avec la ferme intention de conforter sa place de leader.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie, qui a opté cette fois-ci pour le stade du 20-Août d'Alger, compte rééditer l'exploit du NA Hussein Dey face à la JS Saoura. Ce rendez-vous, qui entre dans le cadre de la sixième journée du championnat national de Ligue 1, s'annonce très important pour la formation phare du Djurdjura en pleine crise. La JS Kabylie, qui s'est séparée de l'entraîneur belge Hugo Broos, de l'adjoint Farid Zemiti et du préparateur physique Boudjenane, sera dirigée par Mourad Karouf, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur. Pour le match d'aujourd'hui, les coéquipiers du capitaine Ali Rial n'ont d'autre alternative que de l'emporter pour éviter toute complication de leur situation. Les Canaris de Djurdjura qui partagent actuellement la première place au classement général avec le CS Constantine, auront pour principale mission de glaner les trois points de la victoire qui seront mis en jeu au stade du 20-Août pour s'emparer seuls du fauteuil de leader. De son



côté, la JS Saoura effectuera un déplacement périlleux à la capitale pour défier les Canaris de Djurdjura en plein régime. La JS Kabylie, qui reste sur trois victoires à l'extérieur, tentera aujourd'hui de confirmer cette bonne dynamique. Cette formation bécharoise n'aura pas la mission facile face aux Kabyles qui sont déterminés à aller au bout de leurs forces pour faire face à leur situation délicate cette saison. Les deux formations ne partagent pas le même objectif lors de cette confrontation qu'abritera le stade du 20-Août de la capitale. Si les coéquipiers d'Azzedine Doukha misent sur une victoire pour préserver leur position de leader, leur vis-à-vis tentera de quitter la zone des turbulences (13^e place avec 5 points). Le rendez-vous de la capitale s'annonce un piège

pour les Canaris de Djurdjura. Ces derniers doivent se méfier d'une équipe saharienne qui ne compte pas effectuer ce long voyage avec une fleur au fusil. La JS Saoura compte profiter du huis clos pour espérer revenir à Béchar avec une belle performance possible. La JS Saoura est attendue à sortir le grand jeu pour accrocher les Kabyles. Les visiteurs veulent profiter de la mauvaise situation dans laquelle se trouve leur adversaire pour signer une précieuse victoire. Les coéquipiers de Kamel Yesli sont appelés à puiser dans leurs ressources nécessaires pour espérer maintenir leur fauteuil de leader. Le moindre faux pas est strictement interdit surtout que les poursuivants sont aux aguets.

M. S.

SANCTIONS EN LIGUES 1 ET 2

2 matchs de suspension pour Belaili et 3 pour Meklouche

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Youcef Belaili, expulsé lors de la défaite à domicile de son équipe face à l'USM El Harrach (1-0) samedi passé pour le compte de la 5^e journée du championnat de Ligue 1, a été suspendu pour deux matchs, indique mardi le site officiel de la Ligue de football professionnel (LFP). Pour leur part, les joueurs Ziti Mohamed Khatir (JS Kabylie) et Aminou Bouba (CS Constantine), ont

écopé chacun d'un match de suspension ferme, après leur exclusion lors des rencontres de leurs équipes respectives face au NA Hussein Dey et au MC Oran. En Ligue deux, l'attaquant de l'USM Blida Mouaouya Meklouche, exclu lors du match gagné par son équipe sur le terrain du RC Relizane vendredi passé pour le compte de la 5^e journée, sera contraint de faire l'impasse sur les trois prochaines rencontres de sa forma-

tion, sur décision de la commission de discipline de la LFP. Sofiane Mebarki (JSM Béjaïa) et Boussaid Mustapha (WA Tlemcen) ont, eux, écopé d'un match de suspension chacun. L'instance chargée de la gestion des championnats de Ligues 1 et 2 a fait savoir en outre que le dossier de la rencontre WA Tlemcen - CA Batna, est laissé ouvert, "complément d'informations en cours".

QUALIFICATIONS AUX JEUX OLYMPIQUES RIO DE JANEIRO-2016

La sélection algérienne des U-23 et la JS Saoura se neutralisent

La sélection algérienne olympique (U-23), a fait match nul (2-2) lundi face à la JS Saoura (Ligue 1 algérienne), en match amical préparatoire, disputé au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), envue des qualifications aux Jeux Olympiques, Rio de Janeiro-2016,

a indiqué la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette rencontre est venue clore un stage entamé dimanche, en présence de 28 joueurs convoqués par l'entraîneur suisse, André-Pierre Schurmann, le deuxième sous sa houlette. Les éléments retenus seront libérés ce mardi, précise la même

source. L'équipe algérienne rencontrera son homologue qatarie les 11 et 14 octobre prochain à Doha. Au troisième tour des qualifications aux JO-2016, la sélection algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée Bissau et la Sierra Leone, qui rencontrera ensuite le Cameroun.

GOURCUFF FAIT APPEL
À 24 JOUEURS

Doukha de retour, quatre mondialistes sautés

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a convoqué 24 joueurs en vue des deux matches face au Malawi, le 11 octobre à Blantyre, et le 15 octobre à Blida, comptant respectivement pour les 3^e et 4^e journées (Gr. B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, a annoncé lundi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les éléments retenus pour ces deux rendez-vous entreront en stage à partir du 6 octobre prochain, précise la même source. A noter le retour des deux gardiens de but, Mohamed-Lamine Zemmamouche (USM Alger) et Azzedine Doukha (JS Kabylie), aux dépens de Faouzi Chaouchi (MC Alger) et Si Mohamed Cédric (CS Constantine). En revanche, le défenseur Mohamed Ziti (JS Kabylie) effectue son retour chez les Verts. L'attaquant de Cordoue (Liga espagnole), Nabil Ghilas, et Mehdi Zeffane (O.Lyon), retenus pour le précédent stage, sont absents de cette liste. A l'issue de la 2^e journée, l'Algérie occupe le poste de leader avec 6 points, devant le Mali et le Malawi qui comptent chacun 3 points. L'Ethiopie ferme la marche avec 0 point.

Liste des 24 joueurs convoqués :

Gardiens de but

Raïs M'bolhi (Philadelphie/USA), Mohamed-Lamine Zemmamouche (USM Alger), Azzedine Doukha (JS Kabylie).

Défenseurs

Aïssa Mandi (Reims/France), Essaid Belkalem (Trabzonspor/Turquie), Madjid Bougherra (Fujairah/EUA), Carl Medjani (Trabzonspor/Turquie), Rafik Halliche (Qatar Club), Ghoulam Faouzi (Naples/Italie), Mesbah Djamel-Eddine (Samdoria de Gênes/Italie), Ziti Mohamed Khoutir (JS Kabylie), Cadamuro Liassine (Osasuna/Espagne).

Milieux de terrain

Taïder Sliti Saphir (Sassuolo/Italie), Feghouli Sofiane (Valence/ Espagne), Boudebouz Ryad (Bastia/ France), Brahimi Yacine (Porto/Portugal), Lacen Medhi (Getafe/ Espagne), Guedioura Adlene (Crystal Palace/Angleterre), Bentaleb Nabil (Tottenham/Angleterre)

Attaquants

Belfodil Ishak (FC Parme/Italie), Djabou Abdelmoumene (Club Africain/ Tunisie), Mahrez Riyad (Lescicester/Angleterre), Slimani Islam (Sporting Lisbonne/Portugal), Soudani Hilal El Arabi (Dinamo Zagreb/Croatie).



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING.

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Superviser et contrôler la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

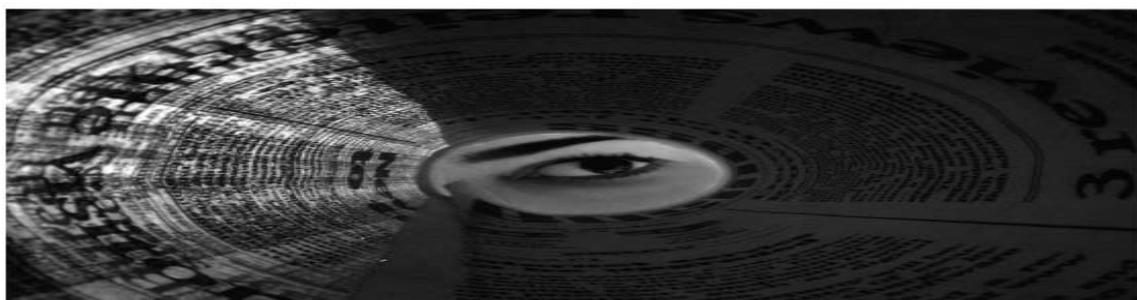
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Tadjine Casbah



Ingrédients :

6 morceaux de viande de mouton (de préférence gigot)
1 oignon
1 poignée de pois-chiches trempés la veille
Quelques brins de persil haché
6 œufs
1/2 citron
1 c. à soupe de s'men ou de beurre
2 c. à soupe d'huile
1 pincée de cannelle
1 pincée de poivre noir
Sel

Préparation :

Dans un faitout, faire revenir à feu doux les morceaux de viande, l'oignon haché, l'huile, le beurre, la cannelle, le poivre noir et le sel. Recouvrir d'un demi-litre d'eau. Dès ébullition, plonger les pois chiches et laisser mijoter lentement, à couvert, jusqu'à cuisson de la viande. Ensuite, retirer et désosser les morceaux de viande. Les déposer dans un plat beurré allant au four. Arroser de quelques cuillères de sauce de cuisson et napper le tout d'œufs battus avec le persil, le jus de citron, la cannelle, le poivre noir et le sel. Enfouir et laisser dorer à four chaud pendant 10 minutes. Sortir le plat et l'arroser avec la sauce restante. Garnir de pois-chiches et présenter dans le plat.

Gâteaux aux raisins et noix



Ingrédients :

50 g de beurre mou + 20 g pour la plaque
225 g de farine
1 c. à café de levure chimique
25 g de sucre
75 g de raisins secs
25 g de noix concassées + 9 cerneaux pour garnir
1 œuf
15 cl de lait

Préparation :

Mélanger la farine et la levure. Ajouter le beurre en parcelles. Mélanger du bout des doigts jusqu'à consistance sableuse, puis incorporer le sucre, les raisins et les noix concassées. Casser l'œuf dans un verre mesureur. Ajouter du lait pour obtenir 15 cl au total (réserver le reste de lait). Fouetter, puis mélanger avec la préparation précédente jusqu'à obtention d'une pâte souple. La pétrir rapidement pour l'homogénéiser. Etaler la pâte en un carré de 24 cm de côté. Le découper en 9 cones de 8 cm de côté. Les déposer sur une plaque huilée en les écartant les uns des autres. Les badigeonner au pinceau avec le reste de lait. Les garnir avec une noix. Enfouir pour 15 à 20 min

HYGIÈNE CORPORELLE

Stop aux mauvaises odeurs de pieds !

Il nous arrive parfois d'être incommodé par l'odeur de nos pieds, et parfois aussi par celle des autres. Tout d'abord, pourquoi nos pieds peuvent-ils sentir plus ou moins mauvais ? Et ensuite, quelles sont les solutions pour ne plus sentir mauvais des pieds ?

Pourquoi nos pieds sentent-ils mauvais ?

La peau de nos pieds recèle quelque 250 mille glandes ! Après avoir passé toute une journée enfermés dans des chaussures, rien d'étonnant à ce que nos pieds transpirent et laissent échapper de mauvaises odeurs. En fait, c'est la transpiration qui est à l'origine de l'odeur car elle offre un environnement propice au développement des bactéries. Entre les orteils, l'environnement chaud et humide est aussi propice au développement des champignons, responsables de l'apparition de mycoses.

Si la température et la qualité des chaussures (on transpire plus dans des chaussures en synthétique) influencent les odeurs plantaires, l'hérédité joue également un rôle. En effet, à chacun son odeur corporelle et son degré de transpiration.

A noter qu'il existe aussi

une infection touchant surtout les adolescents, la kératolyse ponctuée, qui se surajoute souvent à un excès de transpiration. Elle se manifeste par une peau macérée, blanchâtre et percée de petits trous, qui dégage une odeur très prononcée. L'application d'un antibiotique local permet de se débarrasser de cette infection bénigne mais odorante.

Quelles solutions ?

Se laver soigneusement les pieds minimum une fois par jour, voire deux fois, à l'eau et au savon, voire avec un savon spécial transpiration excessive (contenant des substances antibactérienne). Bien faire mousser, puis nettoyer la voûte plantaire et entre chaque orteil. Bien assécher les pieds et entre chaque orteil. Saupoudrer de talc ou d'un produit anti-odeur.

Prendre soin de ses chaussures :



Procéder de même avec les chaussures : veillez à ce qu'elles soient bien sèches (si nécessaire, alterner avec deux paires de chaussures afin qu'elles aient le temps de bien s'assécher), puis saupoudrer l'intérieur de talc ou de produit anti-odeur ou d'acide borique (une poudre fine et blanche que l'on trouve en pharmacie et qui possède des propriétés antiseptiques).

On peut aussi essayer des semelles spéciales contre les odeurs.

Les chaussures neuves (ou les baskets sortant de la machine à laver) peuvent

aussi être traitées à l'aide d'un spray déodorant antibactérien.

Éviter les chaussures en matière synthétique et privilégier les chaussures "respirantes", notamment celles en intérieur cuir.

Utiliser des chaussettes en fibres naturelles et non en synthétique.

Traitements contre la transpiration excessive

Selon l'origine des odeurs des traitements peuvent être prescrits, comme des antifongiques en cas de mycoses ou des antibiotiques en cas de développement bactérien.

CONSEILS PRATIQUES

Désodoriser ses chaussures

Transpirer des pieds, c'est tout à fait normal... mais quand ça sent mauvais, cela devient gênant pour vous et votre entourage ! Alors pour y remédier, voici une recette très facile pour désodoriser vos chaussures.

Pour deux petits ballotins, soit un pour chaque chaussure, mélangez 2 c. à soupe rases de gros sel avec 1 c. à soupe rase de bicarbonate de sodium.

Ajoutez ensuite à votre mélange 4 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus et 8 gouttes d'huile essentielle de citron. Mélangez. Vous pouvez utiliser d'autres huiles essentielles comme la menthe poivrée, etc., utilisez des huiles qui se complètent par leurs propriétés et leur parfum.

Répartissez votre mélange à parts égales dans les compresses gazeuses, formez des petits ballotins et refermez à l'aide du fil à coudre. Placez ensuite un ballotin dans chaque chaussure pour les désodoriser et laissez-les jusqu'à la prochaine fois. Pensez à mettre un ballotin chaque fois que vous enlevez vos chaussures.

A savoir :

Le gros sel absorbe l'humidité tandis que le bicarbonate de soude est un désodorisant efficace.

L'huile d'eucalyptus est antifongique et rafraîchissante.



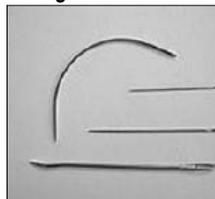
A S T U C E S

Tracer des patrons sur tissu



Conservez les bouts de savons usés. Ils vous permettront de tracer vos patrons sur les tissus, même les jerseys fluides.

Aiguilles à coudre



Plantez vos aiguilles à coudre dans un morceau de savon. Elles glisseront mieux dans le tissu et ne risqueront pas de rouiller.

Les housses de couette



Les couettes ont tendance à se "promener" dans leur housse. Cousez une attache aux quatre coins de la housse, un bouton aux quatre coins de la couette. Boutonnez-les.

Confection de jupe



Si vous confectionnez vos jupes droites, pour éviter qu'elles ne pochent, surtout si vous êtes longtemps assise, coupez-les en plaçant la couture milieu dos sur les lisières du tissu.

Mots Fléchés N°273

finirent ↓ provoquerons	environs ↓ classera	ronquera ↓ tachèrent	réunion d'états cannibale de conte ↓	expiré ↓ précises	protubérance tranquilliserà ↓	arbre de roue ↓
apostro- pheras partir en courant ↓						orientai ↓
émirent un faible cri appellera ↓			éclairci grimpeur paisible ↓		caractère naturel partie tournante ↓	l'or en équation ↓
rouge mais pâte forme de désert ↓		sors de l'oeuf se moquera ↓	approprié ambition- neraient ↓		gloire de cabot circons- tance ↓	raccour- cira ↓
moments sombres ↓			parcimo- nieuse ↓			confon- drons ↓
prélever ↓		lettre de matheux écran du four ↓	siéra ↓	cercles sablés casa sur un siège ↓		
te pro- mèneras ↓	feras cuire brillantes ↓			troupe de femmes futur rameau ↓	parcours deux fois vieux barbare ↓	
feraient tira ↓	terre du large canton suisse ↓		partie du franc soleil lointain ↓		unité de surface accep- terait ↓	rêve d'avare passa tout près ↓
courroux de rimeur joindrait ↓		grisant italien conduire ↓		enjoliva donna l'éveil ↓		
repérés ↓	dure à qualer vient après ↓		bus tel un chien vitesses en mer ↓	à côté de demeu- res ↓		rideau ↓
graisse de toison exécutant fanatisé ↓		mettrait en boule poisson de bocal ↓		se tordra outil de couture ↓		début de gamme drame au Japon ↓
genre de mouettes ↓			vouer ↓		particule ↓	

SUDOKU	N°273	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°272																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		N°272																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td></td><td>6</td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td>7</td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td>2</td><td></td><td></td></tr> </table>			5	2						1									7	6	2	8					4	3			7		4			2		2	7				3	9			1		6	3				7		5				1	6	3	9									4						6	2			<table border="1"> <tr><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td></tr> </table>	9	6	4	1	7	5	2	8	3	7	3	8	4	9	2	1	6	5	2	5	1	3	8	6	9	4	7	8	1	3	7	5	4	6	9	2	4	7	5	2	6	9	3	1	8	6	2	9	8	1	3	5	7	4	3	8	6	9	2	7	4	5	1	1	9	2	5	4	8	7	3	6	5	4	7	6	3	1	8	2	9	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>D</td><td>R</td><td>S</td><td>■</td><td>B</td><td>A</td><td>L</td><td>V</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>Q</td><td>U</td><td>I</td><td>L</td><td>I</td><td>B</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>D</td><td>U</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td><td>A</td><td>S</td><td>I</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>E</td><td>V</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td>R</td><td>■</td><td>L</td><td>U</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>C</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td>■</td><td>I</td><td>M</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>U</td></tr> <tr><td>■</td><td>C</td><td>H</td><td>A</td><td>S</td><td>T</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>E</td><td>N</td><td>A</td><td>T</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>O</td><td>F</td><td>F</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>M</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>■</td><td>A</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>C</td><td>A</td><td>S</td><td>E</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>U</td><td>■</td><td>S</td><td>E</td><td>L</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>R</td><td>U</td><td>T</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>I</td></tr> <tr><td>■</td><td>F</td><td>I</td><td>L</td><td>■</td><td>D</td><td>E</td><td>N</td><td>A</td><td>T</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>I</td><td>T</td><td>I</td><td>■</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td><td>R</td><td>O</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>O</td><td>T</td><td>A</td><td>G</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>A</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>P</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>S</td><td>■</td><td>P</td><td>E</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>A</td><td>L</td><td>T</td><td>O</td><td>■</td><td>G</td><td>U</td><td>E</td><td>T</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>O</td><td>L</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>A</td><td>■</td><td>E</td><td>P</td><td>E</td><td>L</td><td>L</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>D</td><td>■</td><td>G</td><td>A</td><td>I</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>O</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>N</td><td>S</td><td>O</td><td>L</td><td>E</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>A</td><td>U</td><td>■</td></tr> </table>	■	D	R	S	■	B	A	L	V	■	D	E	S	E	Q	U	I	L	I	B	R	E	R	A	■	R	E	D	U	I	R	E	■	O	A	S	I	S	■	L	E	V	R	I	E	R	■	L	U	S	T	R	E	■	C	R	E	T	■	I	M	I	T	E	■	A	U	■	C	H	A	S	T	E	T	E	■	I	R	A	I	S	■	E	■	S	E	N	A	T	S	■	A	N	T	E	■	O	F	F	E	R	T	■	R	E	M	I	S	■	S	■	■	A	R	A	I	R	E	■	O	S	E	R	■	■	R	E	C	A	S	E	E	■	R	U	■	S	E	L	■	D	I	S	■	R	U	T	I	L	E	■	T	I	■	F	I	L	■	D	E	N	A	T	U	R	E	R	A	■	T	I	T	I	■	I	R	E	■	G	R	O	S	■	P	O	T	A	G	E	■	E	S	S	A	I	■	S	■	R	E	P	E	T	E	■	I	S	E	R	E	■	■	M	I	S	E	R	A	S	■	P	E	T	■	A	S	■	A	■	S	A	L	T	O	■	G	U	E	T	■	■	O	L	A	■	S	A	■	E	P	E	L	L	E	S	■	I	D	■	G	A	I	E	■	E	U	R	O	■	■	E	N	S	O	L	E	I	L	E	■	E	A	U	■
		5	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
7	6	2	8					4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
3			7		4			2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	2	7				3	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	1		6	3				7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	5				1	6	3	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
								4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
					6	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
9	6	4	1	7	5	2	8	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
7	3	8	4	9	2	1	6	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
2	5	1	3	8	6	9	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
8	1	3	7	5	4	6	9	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
4	7	5	2	6	9	3	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
6	2	9	8	1	3	5	7	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
3	8	6	9	2	7	4	5	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
1	9	2	5	4	8	7	3	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
5	4	7	6	3	1	8	2	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
■	D	R	S	■	B	A	L	V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
■	D	E	S	E	Q	U	I	L	I	B	R	E	R	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	R	E	D	U	I	R	E	■	O	A	S	I	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	L	E	V	R	I	E	R	■	L	U	S	T	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	C	R	E	T	■	I	M	I	T	E	■	A	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	C	H	A	S	T	E	T	E	■	I	R	A	I	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	E	■	S	E	N	A	T	S	■	A	N	T	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	O	F	F	E	R	T	■	R	E	M	I	S	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	■	A	R	A	I	R	E	■	O	S	E	R	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	R	E	C	A	S	E	E	■	R	U	■	S	E	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	D	I	S	■	R	U	T	I	L	E	■	T	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	F	I	L	■	D	E	N	A	T	U	R	E	R	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	T	I	T	I	■	I	R	E	■	G	R	O	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	P	O	T	A	G	E	■	E	S	S	A	I	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	R	E	P	E	T	E	■	I	S	E	R	E	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	M	I	S	E	R	A	S	■	P	E	T	■	A	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	A	■	S	A	L	T	O	■	G	U	E	T	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	O	L	A	■	S	A	■	E	P	E	L	L	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
■	I	D	■	G	A	I	E	■	E	U	R	O	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	E	N	S	O	L	E	I	L	E	■	E	A	U	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			

Des scientifiques ont réussi à capturer le son d'un atome

Des scientifiques de la Chalmers University of Technology, en Suède, ont réussi, pour la première fois, à capturer le son d'un atome. Ils ont ainsi pu observer un étrange phénomène de physique quantique où les vagues sonores se comportent comme de la lumière.

Quel son produit un atome ? Vous ne vous êtes jamais posé la question ? Les chercheurs si, ils sont même allés au delà. Dans une nouvelle étude, des physiciens expérimentaux et théoriques de l'Université de Technologie de Chalmers ont utilisé un son pour communiquer avec un atome artificiel. Une première dans l'Histoire de la physique quantique ! Leurs résultats, publiés dans la revue *Science*, montrent également qu'à cette occasion, le son s'est comporté comme de la lumière.

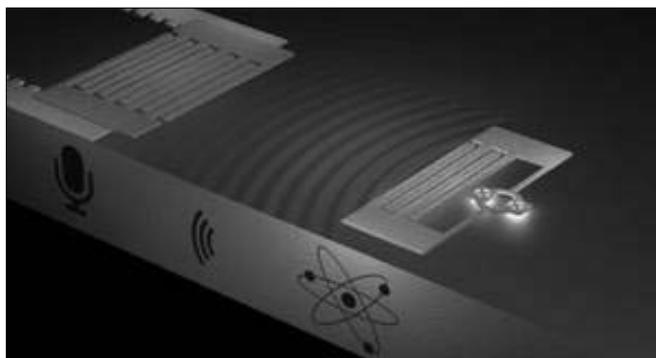
Son et lumière

En effet, l'interaction entre la lumière et les atomes est un phénomène connu et étudié depuis des années en optique quantique. Toutefois, obtenir le même niveau d'interaction avec des vagues acoustiques s'est avéré beaucoup plus compliqué. Mais, les chercheurs ont néanmoins relevé le défi et ont réussi, pour la première fois, à coupler des ondes acoustiques à un atome artificiel. "Nous avons ouvert une nouvelle porte du monde quantique en parlant et en écoutant des atomes. Notre objectif à long terme est de maîtriser la physique quantique afin de béné-

ficier de ses lois, par exemple pour créer des ordinateurs ultra rapides. Nous réalisons alors des circuits électriques qui obéissent aux lois quantiques et que nous contrôlons et étudions", explique Per Delsing, à la tête du groupe de recherche à Phys.org. Ainsi, un atome artificiel est un exemple d'un tel circuit électrique. Comme un atome classique, il peut être chargé en énergie qu'il émet ensuite sous forme de particules. En général, c'est une particule de lumière, mais dans le cas présent, il a été créé pour absorber et émettre l'énergie sous forme de son. "Selon les théories, le son d'un atome est divisé en particules quantiques. Une telle particule est le son le plus faible qui puisse être détecté", précise Martin Gustafsson, auteur de l'étude, repris par le *Huffington Post*.

Le son d'un atome

Étant donné que le son se déplace moins vite que la lumière, cet atome acoustique ouvre de toutes nouvelles possibilités pour mieux comprendre certains phénomènes quantiques. "A cause de la vitesse réduite du son, nous aurons le temps de contrôler les particules quantiques



lorsqu'elles se déplacent. C'est difficile à faire avec la lumière, car elle se déplace 100.000 fois plus vite", ajoute le chercheur. La faible vitesse du son implique également qu'il possède une longueur d'onde plus courte que la lumière. Un atome qui interagit avec des ondes lumineuses est toujours plus petit que sa longueur d'onde. Toutefois, comparé à la longueur d'onde des sons, l'atome peut être plus large, ce qui signifie que ses propriétés peuvent être contrôlées plus facilement. Ici, les chercheurs ont utilisé une fréquence de 4,8 gigahertz, c'est-à-dire proche de la plupart des

micro-ondes présentes dans les réseaux sans fil actuels. Pour information, cela correspond, à peu près, à la note ré, soit environ 20 octaves au-dessus de la note la plus haute d'un piano. Un son inaudible pour l'oreille humaine. "Que cela ait des implications pour l'informatique quantique ou non, il est trop tôt pour le dire. Mais cela agrandit certainement la boîte à outils des technologies dont nous avons besoin", conclut Steve Rolston, directeur du Joint Quantum Institute de l'Université du Maryland, auprès de Discovery News.

Obtenir du jus sans presser le fruit !



Une vidéo démonstrative, diffusée par une entreprise alimentaire japonaise Kagome, présente une nouvelle technique permettant de produire du jus de fruit sans ouvrir ou écraser le fruit lui-même. Comment ? en utilisant une onde de choc en milieu aquatique. Particulièrement appréciés des consommateurs, les smoothies et jus de fruits ou légumes frais ont le vent en poupe. Ces produits multi-vitaminés aux bienfaits nutritionnels avérés se multiplient sur les rayons des magasins, tandis que des recettes proposant de les fabriquer soi-même fleurissent sur Internet. Surfant sur la vague du "manger sain", l'entreprise alimentaire japonaise Kagome a décidé de pousser l'expérience encore plus loin. La société s'est appuyée sur une technique scientifique inventée par le pro-

fesseur Shigeru Ito de l'université de Kumamoto, pour transformer des fruits et des légumes en réservoir de leur propre jus. Plus besoin donc de presser, broyer ou centrifuger la matière première pour en extraire le concentré. Avec ce protocole, il suffit de planter une paille dans un concombre ou encore une tomate pour aspirer sa pulpe liquide et s'en délecter.

Onde de choc

Pour en arriver à un tel résultat, les ingénieurs ont mis au point un dispositif exploitant les propriétés d'une onde de choc générée en milieu aquatique. Le principe est le suivant : un fruit ou un légume est immergé dans de l'eau à proximité d'un explosif. L'onde engendrée par l'explosion, sans chaleur ni friction et sans contact

avec l'air, réduit alors l'intérieur de l'aliment en bouillie et donc en jus. Impressionnantes, parfois même exagérées, certaines scènes de la séquence ont été tournées avec des explosions simulées, pour des questions de sécurité. Mais Kagome affirme qu'avec ce principe il est possible de récupérer des fruits et des légumes dont l'apparence extérieure n'est pas altérée. Si l'on en croit la vidéo démonstrative de l'expérience, celle-ci s'est révélée d'ores et déjà concluante pour le concombre, la tomate, l'oignon et l'aubergine. Toutefois, il est fort probable que cette technique ne trouve jamais vraiment une place parmi les accessoires électroménagers. Avouons-le, on se questionne quand même un peu sur sa véritable utilité...

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Ruban adhésif

Inventeur : Dick Drew Date : 1925 Lieu : États-Unis

Le ruban adhésif a été inventé dans les années 20 par Dick Drew pour protéger les voitures des marques de peintures. Il collait en effet ce ruban collant facilement retirable sur certaines parties des voitures pour ne pas tacher celles-ci lors de l'application de peinture.



**ENQUÊTES CRIMINELLES : LE
MAGAZINE DES FAITS DIVERS**

20h50



«Une meurtrière dans la famille ? L'affaire Colette Deromme». Séverine, 18 ans, attend sa maman à la sortie du lycée. Mais Colette ne vient pas. Cette mère de 4 enfants, âgée de 50 ans, ne donne aucun signe de vie. Inquiète, Séverine prévient les gendarmes. Deux jours plus tard, une information judiciaire est ouverte pour «disparition inquiétante» - «L'énigme du meurtre de la postière de Rodez». Elizabeth, 48 ans, ne rentre pas de la poste de Rodez où elle est chef de service. Tout laisse à penser que cette mère de trois grands enfants a fait une fugue. En instance de divorce, elle a pu avoir besoin de prendre l'air. Mais le scénario ne colle pas à sa personnalité

TOUCHE PAS À MON POSTE !

22h30



Cyril Hanouna et sa bande de «Touche pas à mon poste !» reviennent chaque jour sur les moments forts de la télévision, en France et à l'étranger, en compagnie d'une personnalité du PAF ou du spectacle, encouragée à participer sans complexe aux différentes rubriques de l'émission mais aussi à livrer ses petits secrets... Les rubriques incontournables qui font de «Touche pas à mon poste !» un divertissement culte seront bien sûr agrémentées de quelques nouveautés de saison

**LES HOMMES DE L'OMBRE
L'ACCIDENT**

20h45



Un an après la défaite d'Anne Visage aux présidentielles, Alain Marjorie, devenu président de la République, est confronté au difficile exercice du pouvoir. L'accident de voiture de sa femme Elisabeth et le scandale qui touche le ministre de l'Intérieur, Benoît Hussan, le poussent à faire appel à Simon Kapitza pour organiser la parade médiatique, contre l'avis de la Secrétaire générale de l'Élysée, Gabrielle Tackichieff

**DES RACINES ET DES AILES PASSION
PATRIMOINE : SUR LES CHEMINS DE
L'AVEYRON**

20h45



Pour ce numéro, Carole Gaessler est partie à la rencontre de passionnés de l'Aveyron, l'ancienne province du Rouergue. Christophe Evraud raconte ainsi l'histoire de Villefranche-de-Rouergue et de Sauveterre-de-Rouergue. La promenade continue avec la visite d'un site naturel : le trou de Bozouls, un canyon de 100 mètres de profondeur et de 400 mètres de diamètre, creusé par la rivière du Dourdou. Nicolas Cayssiols fait découvrir les lieux secrets de ces gorges. En Aveyron, les terrains accidentés ont obligé les hommes à imaginer des constructions audacieuses, comme à Najac, l'un des plus beaux villages de France, bâti sur une arête rocheuse et dominé d'une incroyable forteresse



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**JE SUIS VENU VOUS
DIRE...**

22h55



À partir d'une imposante compilation de chansons, d'extraits de films personnels, de photos, d'interviews télévisées et d'un montage d'entretiens accordés aux radios ou aux télévisions, Pierre-Henry Salfati donne à Gainsbourg l'occasion unique de raconter lui-même sa vie. Ces documents reconstituent son parcours depuis ses débuts dans les cabarets rive gauche de Paris jusqu'à sa disparition en 1991. Par la magie de la voix off du chanteur, le film raconte en direct les étapes de sa vie, de Ginzburg à Gainsbarre en passant par Gainsbourg. Dandy de la chanson pop française, Serge Gainsbourg nous livre sa passion pour la musique jazz et celle des compositeurs classiques

YOUNG ADULT

20h45



Originaire d'une petite ville de province où elle s'ennuyait à mourir, Mavis Gary s'est installée à Minneapolis où elle est devenue auteur de romans pour ados. Mais lorsqu'elle apprend que son ex-petit copain de lycée est devenu père, elle décide de revenir sur les lieux de son enfance pour le reconquérir. Tandis que Mavis semble sûre d'elle et de son pouvoir de séduction, la situation ne tourne pas à son avantage. Elle noue alors une relation peu banale avec un ancien camarade de lycée, mal dans sa peau, qui, malgré les apparences, lui ressemble plus qu'il n'y paraît

**RECHERCHE APPARTEMENT OU
MAISON**

20h50



Chloé, 23 ans, partage sa vie avec ses chats et vit actuellement en location dans un appartement parisien trop petit. Stéphane Plaza trouvera-t-il à un appartement plus grand doté d'un petit balcon équipé d'une chatière ? - Adrien est policier, Cyril travaille aux pompes funèbres, et ces amoureux des animaux ont une passion : les kangourous ! Ils vivent à Lyon et rêvent de déménager pour acheter une grande maison et un immense terrain dans le Tarn - Dans la banlieue toulousaine vivent Julie, 38 ans, et Emmanuel, 37 ans. Ils ont deux enfants de 7 et 3 ans. Aujourd'hui, ils ont besoin de 4 chambres et rêvent d'une maison typiquement toulousaine

**BLACKLIST MAKO TANIDA
(N°83)**

20h50



Ancien patron d'une bande de yakuzas et ex-associé de Red, Mako Tanida s'évade d'une prison d'Hokkaido, au Japon. Dans une chambre d'hôtel de Tokyo, il oblige l'agent du FBI Sam Raimo à se faire hara kiri pour avoir participé à son arrestation. Tom connaît bien la victime : c'est en effet avec Raimo et deux autres agents que le jeune homme s'était naguère lancé sur les traces de Redington... Lorsqu'un deuxième compagnon de Tom est tué, celui-ci décide de mettre sa petite amie à l'abri du danger... Mais Jolene va interférer gravement dans sa mission, et Tom va devoir l'affronter

MIDI
Quotidien national d'information et d'opinion

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction - Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité - Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02100007113000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Aaliyah

**un premier teaser
de son biopic dévoilé**

13 ans après sa mort, Aaliyah manque toujours énormément à ses fans. La chaîne américaine Lifetime prépare un téléfilm sur la chanteuse, elle a dévoilé un premier teaser de ce biopic.

Yves Marchesseau

Ford Boyard a perdu sa Boule !

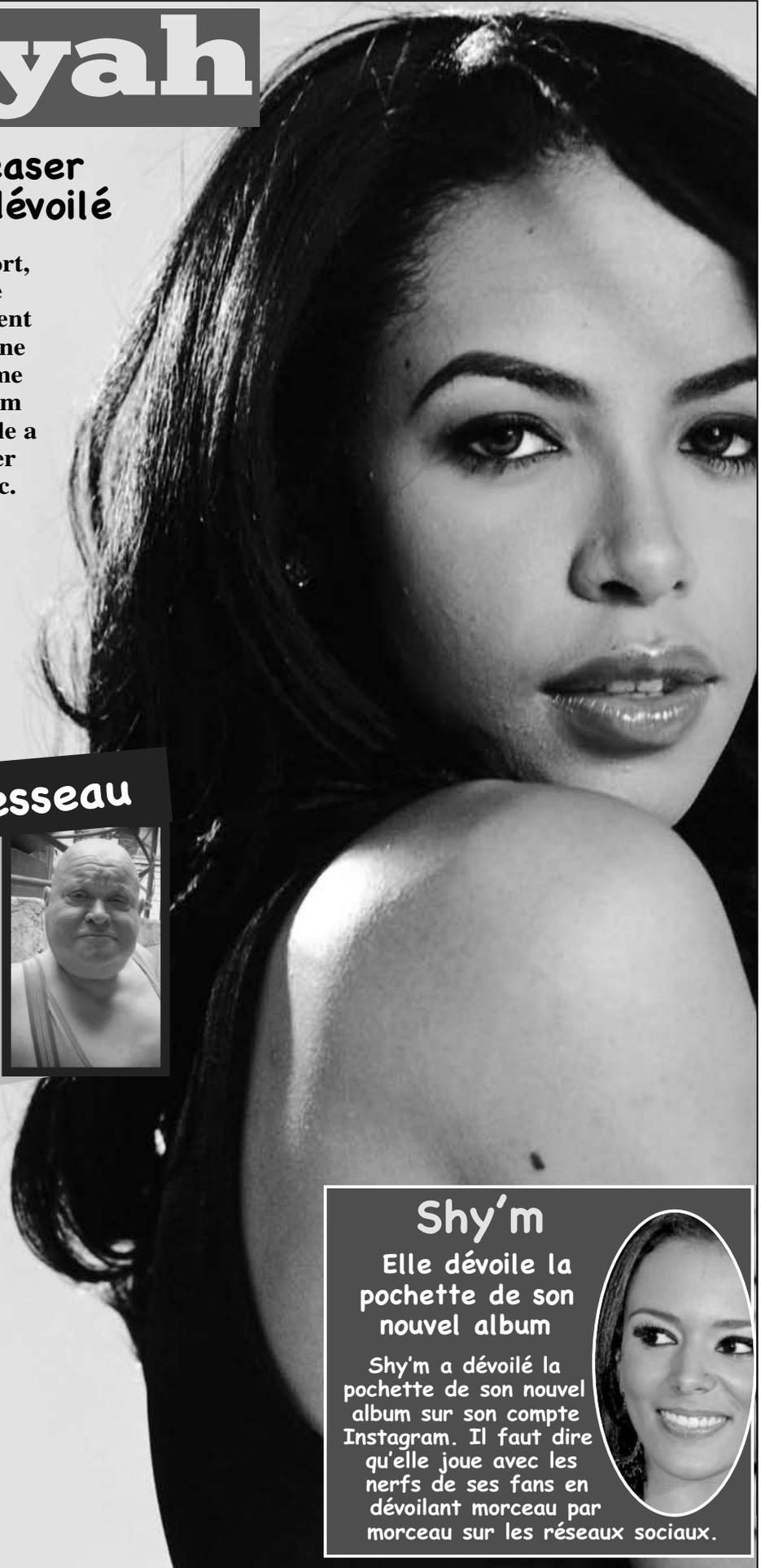
La Boule a tiré sa révérence. De son vrai nom Yves Marchesseau, le personnage emblématique de l'émission Fort Boyard est mort lundi dernier au terme d'un combat contre un cancer de l'œsophage.



Shy'm

Elle dévoile la pochette de son nouvel album

Shy'm a dévoilé la pochette de son nouvel album sur son compte Instagram. Il faut dire qu'elle joue avec les nerfs de ses fans en dévoilant morceau par morceau sur les réseaux sociaux.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h17
Dohr	12h38
Asr	16h00
Maghreb	18h36
Icha	19h54

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

DÉCÈS DU PRISONNIER POLITIQUE SAHRAOUI HASSANA ELOUALI

Effervescence populaire dans la ville occupée de Dakhla

Une effervescence populaire et une protestation pacifique ont été enregistrées, lundi, dans la ville occupée de Dakhla, suite à l'annonce du décès du prisonnier politique sahraoui, membre de l'association sahraouie contre la torture, Hassana Elouali, à l'hôpital militaire de la ville, en raison de négligence médicale, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Des manifestations pacifiques ont été organisées dans les différentes artères de la ville pour dénoncer ce crime qui vient s'ajouter aux crimes du régime marocain contre les Sahraouis, et pour demander l'ouverture d'une enquête transparente sur la négligence médicale dont a été victime le militant sahraoui qui a entraîné sa mort, a-t-on souligné. La même source



fait état de 16 blessés au moins parmi les manifestants après le lancement de bombes lacrymogènes par les forces d'occupation marocaines, assistées par l'armée pour tenter de disperser les manifestants. La ville est toujours assiégée par l'armée marocaine. Arrêté fin 2011 par les forces d'occupation marocaines suite aux événements violents qui avaient secoué la ville occupée de Dakhla à l'époque, le défunt a été condamné à 3 ans de prison ferme, en l'absence totale des conditions d'un procès équitable. Il a passé plusieurs mois à la Carcel Negra à l'Ayoum occupée avant son transfert avec d'autres détenus politiques sahraouis vers la prison de Dakhla.

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA

2.000 volontaires allemands vont être déployés en Afrique

Plus de 2.000 volontaires allemands seront déployés dans les pays touchés en Afrique par le virus Ebola, a annoncé l'Union africaine (UA). Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a informé la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, que plus de 2.000 volontaires ont répondu à l'appel du gouvernement pour une participation à la lutte contre l'épidémie en Guinée, Sierra Leone et Liberia, a précisé l'UA dans un communiqué, lundi. Mme Dlamini-Zuma a salué la proposition du gouvernement allemand de déployer ces volontaires et souhaité une "bonne coordination" avec l'UA, ajoute le communiqué. L'UA avait décidé, en août, le

déploiement d'une mission médicale et militaire dans les trois pays affectés par l'épidémie. Samedi, Cuba a décidé d'envoyer 461 médecins et infirmières en Afrique de l'Ouest pour aider à combattre cette épidémie, dont un premier groupe de 165 travailleurs médicaux (62 médecins et 103 infirmières) arrivera en Sierra Leone début octobre. Un deuxième groupe de 296 médecins et infirmières sera affecté au Liberia et en Guinée, selon l'agence de presse officielle Prensa Latina. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé, samedi, que la fièvre hémorragique Ebola a fait 3.093 morts sur un total de 6.574 cas dans cinq pays d'Afrique d'Ouest, dont 648 morts en Guinée, 1.830 au Liberia, et 605 décès en Sierra Leone.

INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Près d'un millier de dossiers réceptionnés à Tipasa

Le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) de la wilaya de Tipasa a réceptionné près d'un millier de dossiers de projets d'investissements pour une implantation au niveau de l'une des 22 zones d'extension touristique de la région, a-t-on appris, lundi, auprès du wali. "Le niveau de qualité de ces investissements diffère d'un projet à un autre", a indiqué Layadhi Mustapha, assurant que "seuls les projets reflétant au mieux la vraie image de la wilaya de Tipasa, seront agréés". Les paysages féériques dont dispose la wilaya l'ont habilitée auprès des pouvoirs publics pour en faire un "pôle touristique d'excellence", a-t-il expliqué. Il a souligné, en outre, que l'exploitation effective des 22 zones d'extension touristique de la wilaya bute sur la complexité des procédures de déclassement des terres à vocation agricoles en terres constructibles, car nécessitant une intervention du Gouvernement, a-t-il observé. Il a fait cas d'une requête formulée, dans ce sens, auprès du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa

dernière visite à Tipasa, suite à quoi une dotation financière a été affectée pour la réalisation d'une étude technique en vue du déclassement de certaines terres agricoles. Rappelant qu'une grande majorité du territoire de la wilaya est constituée de forêts, de terres agricoles et de pentes, un fait nécessitant une étude technique approfondie, Layadhi a estimé que le problème de rareté du foncier constructible pour l'implantation de projets de développement "est un problème national touchant toutes les wilayas". Il a, néanmoins, assuré conférer un "intérêt particulier à un investissement de niveau digne de la bonne image qu'on veut donner de Tipasa, et de l'Algérie en général". La wilaya de Tipasa est, chaque année, la destination de choix de nombreux groupes touristiques attirés par ses paysages naturels enchanteurs et ses sites archéologiques, notamment. "Nous soutenons un investissement respectueux de l'environnement et nécessitant une économie de l'eau", a-t-il soutenu, invitant les investisseurs à une implication effective dans la relance du secteur touristique par des projets efficaces et sérieux

EXERCICE MENÉ PAR LA PROTECTION CIVILE

Simulation d'une collision entre un train et un bus à Mascara

Un exercice de simulation d'une collision entre un train de transport d'hydrocarbures et un bus de transport de voyageurs a été effectué, lundi, sur l'axe entre les communes de Tizi et Bouhanifia de la voie ferrée reliant Mohammadia aux wilayas du sud-ouest du pays. Organisé par la direction de la Protection civile de la wilaya en collaboration avec le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, cet exercice, auquel ont pris part 119 éléments de la Protection civile et des dizaines autres de la Gendarmerie nationale, a pour objectif de tester le plan d'organisation des secours en cas de catastrophes et d'évaluer les capacités d'intervention. Le scénario a porté sur une collision entre un train de transport d'hydrocarbures et un bus à son bord 40 passagers sur un site qui a été sécurisé par la fermeture des accès, le transfert du trafic automobile. La Protection civile a mobilisé dix ambulances, six camions d'extinction

de feux, des véhicules de contact et de transport et a érigé un hôpital de campagne. L'opération de sauvetage et d'extinction de l'incendie a duré moins d'une heure, qualifiée de "succès" sur tous les plans par le directeur de la Protection civile de la wilaya et directeur de l'opération, le commandant Boucherifi Nacer. Le chef d'état-major du groupement de la gendarmerie nationale de Mascara, le commandant Beloutar Lazhar a jugé cet exercice réussi surtout en matière d'intervention de la Protection civile et de la Gendarmerie, deux éléments moteurs du plan d'organisation des secours. Le rôle des agents techniques de la Gendarmerie nationale s'est avéré nécessaire surtout pour l'identification des victimes et des blessés. Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni, a souligné, pour sa part, qu'il a donné des instructions pour préparer une manœuvre similaire de grande envergure sur les inondations, prévue avant fin 2014.

60^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

L'Onec prépare aussi son 5^e congrès

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a annoncé, à Alger, que l'Onec préparait le programme des festivités commémorant le 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Novembre 1954 ainsi que la tenue de son 5^e congrès. Le président du comité préparatoire du 5^e congrès a indiqué, dans une conférence de presse, que les préparatifs relatifs à la

célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution de Novembre 1954 et à la tenue du 5^e congrès de l'Onec ont débuté après avoir reçu l'autorisation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il a ajouté que le programme des festivités prévoit des concours autour de plusieurs thèmes en rapport avec la révolution de Novembre.